



# RAPPORT MORAL & D'ACTIVITÉ

2022



Agir pour Notre Société

# SOMMAIRE



2022

ÉDITO - PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE .....	02
LA FONDATION ANAIS .....	03
2022 EN CHIFFRES .....	05
LES FAITS MARQUANTS DE LA FONDATION EN 2022 .....	06
<b>2022 : POINT D'ÉTAPE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2020-2025 AVANCÉS ET PERSPECTIVES</b>	
• <b>PRIORITÉ 1</b> .....	<b>09</b>
POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SUR LES TERRITOIRES ET LE DÉPLOIEMENT DU MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES POUR FAIRE RAYONNER LES VALEURS ET LE SAVOIR-FAIRE DE LA FONDATION ANAIS	
• <b>PRIORITÉ 2</b> .....	<b>23</b>
DÉVELOPPER DE NOUVELLES APPROCHES INCLUSIVES Tournées vers L'EXTÉRIEUR POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX D'AUJOURD'HUI	
• <b>PRIORITÉ 3</b> .....	<b>37</b>
ACCROÎTRE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ANAIS ENTREPRISE ET DÉVELOPPER L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ AFIN DE CONFORTER SA POSITION D'ACTEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION SOCIALE	
• <b>LEVIER 1</b> .....	<b>43</b>
VALORISER L'IDENTITÉ ET L'ACTION DE LA FONDATION	
• <b>LEVIER 2</b> .....	<b>55</b>
DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LA CULTURE PARTENARIALE	
• <b>LEVIER 3</b> .....	<b>61</b>
POUR SUIVRE LA MODERNISATION DE LA GESTION	
2022 : SITUATION FINANCIÈRE .....	66

# ÉDITO – PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE



**Alain LE DAUPHIN**  
Président du Directoire

«...nous devons favoriser le développement personnel, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap ou en situation de dépendance et les accompagner tout au long de leur vie.»

Rappelons le but de la Fondation ANAIS qui est le fil conducteur qui guide nos actions : **nous devons favoriser le développement personnel, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap ou en situation de dépendance et les accompagner tout au long de leur vie.** La volonté de faire progresser la société et d'apporter des réponses adaptées à toutes les personnes, quelle que soit leur différence, est un moteur puissant qui nous mobilise, structure notre politique et guide nos décisions.

Les projets d'établissements, notamment, ont été validés en 2022 dans le respect de ces valeurs. La Fondation est attentive à coconstruire avec la personne vivant avec un handicap ou dépendante son projet de vie et à proposer des solutions adaptées en encourageant le droit à l'initiative dans une organisation où chacun est invité à apporter sa contribution. Les professionnels œuvrent ainsi au quotidien pour favoriser l'implication de toutes les personnes, en y associant également leurs familles, les proches aidants. Cette démarche collaborative permet de partager savoir-faire et savoir-être et donne du sens à notre mission d'accompagnement.

N'oublions pas enfin que lors de la transformation de l'association ANAIS en Fondation, nous avons voulu une représentativité des personnes accompagnées, de leurs familles et de leurs amis. L'Association des Amis de la Fondation ANAIS a ainsi été créée pour être leur porte-voix militant et engagé. Nous comptons sur sa dynamique pour agir et la Fondation ANAIS lui apportera son aide et son soutien pour qu'elle se développe et puisse atteindre le rayonnement souhaité.

Les membres du Directoire, Erik ALARDIN, Pierre NAITALI et moi-même avons à cœur d'agir en saisissant toutes les opportunités qui favoriseront le bien vivre ensemble et feront évoluer le regard de notre société sur le handicap, dans le respect des valeurs fondatrices portées par ANAIS depuis sa création en 1954.

# LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS, Reconnue d'Utilité Publique, accompagne depuis 1954 les parcours de vie des personnes en situation de handicap et de dépendance. Elle accueille des publics avec déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

## Ses missions

La Fondation ANAIS a pour but de favoriser le développement personnel, l'épanouissement intellectuel et physique, l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées à tous les âges de la vie. Elle agit au travers de **5 domaines d'activité stratégiques** :



### **ANAIS Médico-Social :**

- Enfance & Éducation Spécialisée
- Habitat & Vie Sociale
- Thérapeutique & Soins
- Personnes âgées



### **ANAIS Entreprise :**

- Insertion professionnelle par l'activité économique

## Des valeurs fortes au cœur de ses actions

- ▶ **L'humanisme** : la primauté de la personne dans toutes ses dimensions, sa dignité, le respect de ses droits, de ses désirs, de ses convictions,
- ▶ **L'autonomie** et **l'indépendance** de pensée,
- ▶ **L'exigence** de la qualité.

## REPÈRES HISTORIQUES

**1954**

Création de l'Association ANAIS par l'Abbé Houssemaine, jeune prêtre ornaï, marqué par la situation d'abandon des personnes en situation de handicap mental.

**1965**

Ouverture du 1<sup>er</sup> établissement : l'IME Godegrand à La Chapelle-près-Sées (Orne) / Première phase d'action sur l'éducation des enfants.

**1969-1978**

Mise en œuvre d'actions pour l'insertion professionnelle des adultes, avec l'ouverture de structures de travail protégé et adapté.

**1986-2019**

Renforcement de sa mission d'accompagnement par une fluidification des parcours de vie de la prime enfance à l'âge adulte. ANAIS complète ses offres dans les secteurs « Habitat & Vie Sociale », « Thérapeutique & Soins », « Personnes âgées ».

**2007**

L'Association ANAIS est reconnue d'Utilité Publique.

**2019**

ANAIS devient Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 21 octobre avec une nouvelle raison d'être : Agir pour Notre Société.



Agir pour Notre Société

# 2022 EN CHIFFRES

## ANAIIS Médico-Social :

**Nombre total de places agréées : 2103**

Places en hébergement permanent : **1423**

Places en accueil temporaire : **27**

Places en accueil de jour  
(dont SAVS, SESSAD, UEMA, PASA) : **653**

Secteur Enfance et Éducation Spécialisée : **324**

Secteur Habitat & Vie Sociale : **1188**

Secteur Thérapeutique & Soins : **367**

Secteur Personnes âgées : **224**



Une **ancienneté en hausse** à **11 ans et 8 mois**, par rapport à 2021 (10 ans et 3 mois). Ceci montre l'attachement des collaborateurs de la Fondation à leur métier, aux personnes accompagnées et à leurs établissements malgré l'épreuve de la pandémie COVID.

## ANAIIS Entreprise :

un réseau de **15 ESAT** et **16 EA** pour accueillir, dans un parcours d'insertion professionnelle,

**1600 travailleuses et travailleurs** en situation de handicap, accompagnés par plus de **400 salariés**.

**Chiffre affaires 2022 : 23 745 K€.**



**Répartition des effectifs** : **42%** des professionnels sont qualifiés et dédiés à l'accompagnement éducatif, **19%** exercent des fonctions soignantes et à peu près autant se concentrent sur l'environnement, les locaux et l'administration des établissements accueillant les résidents et usagers.

**96 établissements et services ANAIS** répartis dans **14 départements** et **5 régions**.



Le **patrimoine** de la Fondation atteint **128 622 m<sup>2</sup>** de bâti et **21 établissements** sont sous bail. Son bon entretien est assuré par **38 prestataires**, qui ont réalisé **1641 visites et contrôles**.

**Un effectif stable** : **2005** collaborateurs en CDI (2008 en 2021) dont **40 directeurs** d'ESMS, et presque **300 salariés** en CDD qui pallient les absences temporaires et renforcent les équipes afin de garantir le meilleur accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance.



Année de référence par application du décret tertiaire, la Fondation a consommé **23 350 345 kWh** (hors fioul et gaz citerne) et initié son **audit énergétique** (cf. article L.233-1 du code de l'énergie).

Des **équipes très féminisées** : **71,5%** de **femmes** dans les effectifs, **60,7%** pour le personnel **cadre**. La Fondation ANAIS peut se féliciter d'un **index Égalité professionnelle Femmes/Hommes** de **89/100**.



Une gestion assurée par un **Système d'Information (SI)** centralisé. Le SI est composé des couches matérielle, logicielle, organisationnelle, et de sécurité ainsi que du maintien en condition opérationnelle. Cela représente **80 liaisons** d'interconnexion, **200 serveurs**, **450 bornes wifi**, **1400 ordinateurs**, **28 solutions métiers** installées sur les serveurs ou en SAAS, l'interopérabilité entre ces solutions et le monde extérieur, **450 lignes mobiles**... La Fondation ANAIS accompagne ainsi plus de **200 télétravailleurs** et travailleurs itinérants.



**266** nouveaux collaborateurs en **CDI** ont rejoint la Fondation en 2022 (268 en 2021), venant remplacer **288** collaborateurs sortant, dont **18** dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi lié à la fermeture d'un établissement par manque de résidents. Le nombre de **CDD** conclus reste stable à plus de **13 150** pour l'année.



Un SI efficace grâce à son **urbanisation**. La montée des débits, dans un cadre budgétaire maîtrisé, reste le premier objectif. **48%** des structures ANAIS sont passées à la fibre.



# LES FAITS MARQUANTS DE LA FONDATION EN 2022

Lancement des entraînements à vélo dans les ESMS dans le cadre du projet « À ton sport, À ta santé ! ».



Ouverture des nouveaux locaux de la MAS ANAIS de La Chapelle-près-Sées.

Fermeture de l'EHPAD de la Ville aux Clercs.



Signature de la charte Romain JACOB à Alençon.



ANAIS Entreprise fortement mobilisée pour l'opération DuoDay avec de beaux duos créés.

Pose de la première pierre de l'ESAT/EA à Cerisé.



Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Août

Octobre

Novembre

Décembre

Soutien à la pièce de théâtre « Je rêvais d'un autre monde » destinée à sensibiliser le grand public à l'autisme (et ses différentes formes) en donnant des clés de compréhension.



Le Championnat d'Europe de Rugby Fauteuil sollicite la Fondation ANAIS pour ses travailleurs de l'ESAT de Paris en charge de l'espace VIP et sa bière en kilt (ESAT d'Aubigny-sur-Nère).

Lancement du chantier de reconstruction à Cerisé, 3 ans après l'incendie de l'ESAT/EA, pour un montant de 4 908 786 €.



Les participants au projet « À ton sport, À ta santé ! » établissent un record mondial - le plus grand relais en para cyclisme adapté (121 participants).



Journée de rentrée de la Fondation ANAIS sur le thème « Regards croisés sur le droit de la personne accompagnée et le droit des professionnels ».

Vente du bien qui abritait l'ex EHPAD de la Ville aux Clercs le 2 décembre 2022 pour 575 000€ net.

# 2022 : POINT D'ÉTAPE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2020-2025 AVANCÉES ET PERSPECTIVES

*Notre ambition*

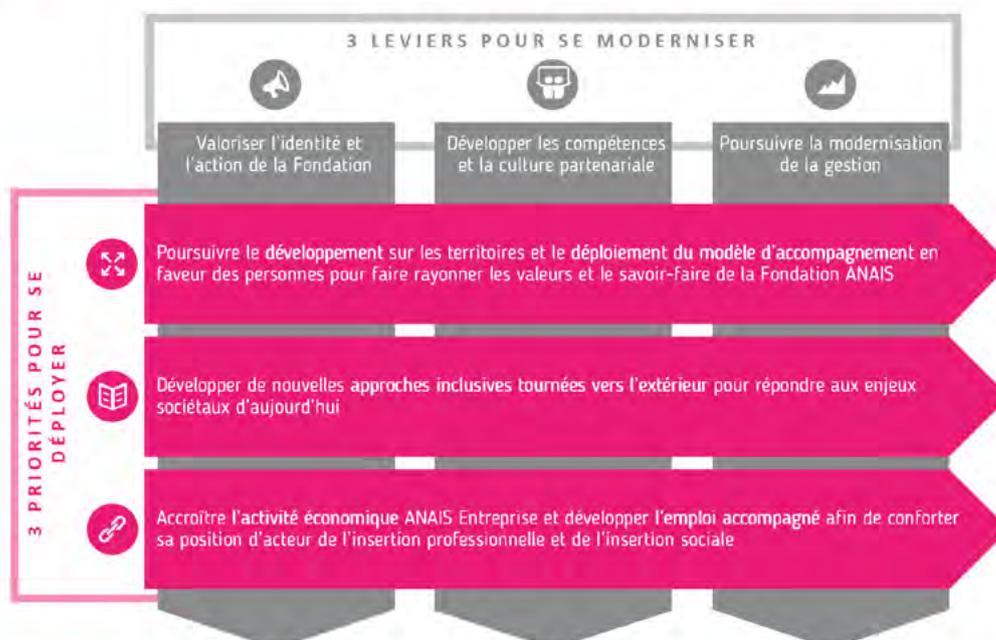
*Agir pour notre société :  
une ambition au service de la personne*

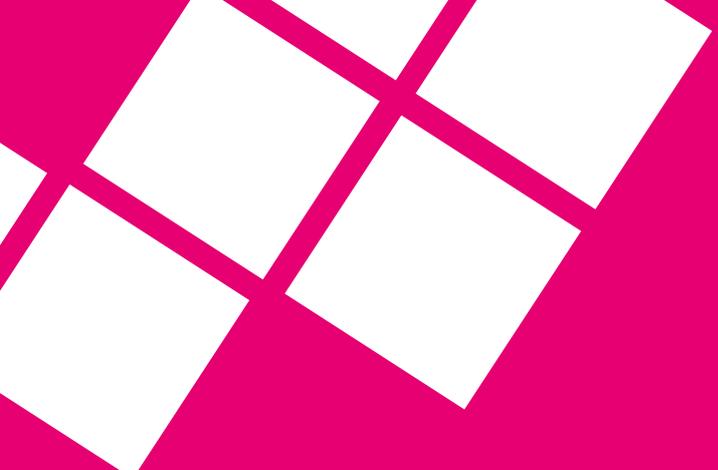
La Fondation ANAIS s'est dotée d'une feuille de route jusqu'à 2025. Elle est structurée par trois ambitions :

PROMOUVOIR DANS TOUTES SES ACTIONS LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE	INCARNER DANS SES APPROCHES LE PROJET D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE	ADAPTER SES OFFRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mener les projets en partenariat avec la personne accompagnée dans une pleine considération de sa singularité et de son expertise,</li> <li>▶ Soutenir l'auto-détermination des personnes dans leur choix de vie par un accueil et un accompagnement adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Défendre à travers ses dispositifs l'enjeu d'une société inclusive dans laquelle chacun a sa place et un rôle à jouer,</li> <li>▶ Participer activement aux transformations sociétales actuelles et à venir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer la capacité de la Fondation ANAIS à externaliser ses accompagnements, quels que soient le secteur d'activité, le territoire ou la situation des personnes,</li> <li>▶ Consolider l'excellence des approches mises en œuvre par la Fondation ANAIS.</li> </ul>

## DÉCLINAISON DE L'AMBITION EN 3 PRIORITÉS ET 3 LEVIERS

L'ambition de la Fondation ANAIS se décline ainsi en trois priorités et trois leviers pour lesquels sont identifiés des facteurs clés de réussite qui feront l'objet d'un suivi à partir d'indicateurs pertinents. Un point de situation annuel est présenté lors de la journée institutionnelle de rentrée.





## 3 PRIORITÉS POUR SE DÉPLOYER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



**POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT SUR  
LES TERRITOIRES ET LE DÉPLOIEMENT DU  
MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR  
DES PERSONNES POUR FAIRE RAYONNER  
LES VALEURS ET LE SAVOIR-FAIRE DE LA  
FONDATION ANAIS**



# OBJECTIF : GARANTIR LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE DANS SON PROJET

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein de la Fondation ANAIS, l'année 2022 a été marquée par :

- la révision des Projets d'Établissements pour la période 2023-2027,
- l'actualisation de la trame du Plan d'Actions Qualité (PAQ).

## RÉVISION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS

Les Projets d'Établissements/Services 2018-2022 sont arrivés à échéance fin 2022. Aussi, le calendrier ci-après retrace les différentes étapes qui ont été engagées pour la révision des Projets d'Établissements / Services pour la période 2023-2027 :

	2021					2022											2023		
	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	
Élaboration des trames et de la méthodologie par la Direction Projets - Qualité	■																		
Lancement de la démarche						■													
Mise en place de groupes de travail et rédaction par les établissements /services						■													
Validation interne au sein de l'établissement /Service														■					
Appréciation par la DAMS, la DOAE, et la Direction Projets Qualité															■				
Validation par le Directoire de la Fondation																	■		

La procédure de validation par le Directoire de la Fondation est réalisée à partir du tableau de bord stratégique à 5 ans des ESMS.

## ACTUALISATION DU PAQ (PLAN D' ACTIONS QUALITÉ) ANAIS



Depuis 2016, la structuration de la démarche d'amélioration continue de la Qualité des Établissements/Services ANAIS s'appuie sur une cohérence et une consolidation des différents plans d'actions issus des Évaluations Internes et Externes et du Projet d'Établissement, au travers d'un Plan d'Actions Qualité (PAQ - trame ANAIS) s'appuyant sur les domaines de l'évaluation interne. Ce PAQ est annexé annuellement au rapport d'activité de chaque ESMS, permettant ainsi d'assurer une traçabilité de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

En lien avec le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS, la trame du PAQ ANAIS a été actualisée en 2022 et est structurée autour des neuf thématiques composant le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS à savoir :

- *Bien-traitance et éthique,*
- *Droits de la personne accompagnée,*
- *Expression et participation de la personne accompagnée,*
- *Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement,*
- *Accompagnement à l'autonomie,*
- *Accompagnement à la santé,*
- *Continuité et fluidité des parcours,*
- *Politique des Ressources Humaines,*
- *Démarche qualité et gestion des risques.*



## OBJECTIF : CONTINUER LA TRANSFORMATION DES OFFRES

### PROJETS DE TRANSFORMATION EN COURS

Selon les littératures professionnelles, la transformation de l'offre intègre toute action permettant un accompagnement plus inclusif, plus souple et plus adapté aux situations individuelles et plus particulièrement aux situations dites « complexes ». Le parcours s'organise à partir de l'expression des besoins de la personne porteuse d'un handicap, en favorisant et accompagnant le développement de l'autodétermination. Il ne s'agit donc pas pour une personne de bénéficier systématiquement d'une place dans une offre déjà existante, mais d'un accompagnement personnalisé et individualisé. Pour ce faire cet accompagnement s'appuie sur les capacités et la participation de la personne en tenant compte de ses besoins et attentes.



#### » Transformation de l'offre sur le département du Loir-et-Cher (41)

C'est dans cet esprit que la Fondation ANAIS a répondu en septembre 2021 à une exigence conjointe de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental du Loir-et-Cher (CD 41) de fermer l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de La Ville Aux Clercs. Au 1<sup>er</sup> avril 2022, l'EHPAD de La Ville Aux Clercs est définitivement fermé. La Fondation ANAIS a proposé la création d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de dix places, adossé au Foyer de Vie (FV) déjà existant, pour répondre aux nombreuses demandes sur le territoire. Les discussions ont repris en 2023 avec le département et l'ARS pour faire un point de situation et redessiner les contours du futur projet.

### » Transformation de places de FAM en places de MAS/EAM à Aubigny-sur-Nère (18)

Le projet de soin constitue pour les FAM et MAS un axe important, puisque les résidents nécessitent un suivi médical au quotidien. Le renforcement et la formalisation des partenariats avec le secteur sanitaire pour favoriser ou maintenir l'accès aux soins des résidents revêt, par conséquent, un caractère critique compte tenu de la désertification médicale. Une étude réalisée au FAM d'Aubigny-sur-Nère dans le cadre de l'élaboration du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) 2019-2023 avec la DT ARS du Cher, a montré que 10 personnes accompagnées au FAM présenteraient un profil correspondant à une orientation MAS, nécessitant des moyens humains plus importants lors des accompagnements de nursing et lors des rendez-vous auprès de spécialistes médicaux extérieurs. Il était donc nécessaire de réévaluer ces situations et d'apporter une réponse adaptée aux besoins de ces personnes avec les ATC (Autorités de Tarification et de Contrôle) du département du Cher (ARS et CD). C'est ainsi que le FAM d'Aubigny-sur-Nère a obtenu l'agrément de transformer 4 places de FAM en 4 places MAS/EAM dans un premier temps.

En complément, une extension de 4 places supplémentaires MAS/EAM et 4 places FAM a reçu un avis favorable de principe de la part de la DT ARS du Cher. Mais ce projet reste à date en suspens faute de financement.



### » Projet sarthois : secteur hébergement et vie sociale

Le CPOM Pays de la Loire, regroupant 8 établissements et 1 plateforme de 4 établissements et services, a débuté avec les ATC (ARS et CD de la Sarthe) en 2018. La situation sanitaire a stoppé ce projet. Il a été repris par les différents partenaires en 2022 avec une volonté de signer ce contrat durant l'année 2023.

Les premières rencontres ont permis de consolider des projets de transformation de l'offre, particulièrement pour les « Foyers de Vie » de la Sarthe (72), autour d'orientations transverses aux différentes offres d'habitat et vie sociale :

- Soutenir l'autodétermination des personnes dans leur choix de vie par un accueil et un accompagnement adaptés à leurs besoins et à leurs attentes,
- Développer une logique inclusive (travail, habitat, loisirs, sports, culture...) adaptée aux capacités et souhaits des personnes accueillies,
- Favoriser des passerelles entre les Foyers de Vie afin de proposer un autre accompagnement aux personnes accueillies et permettre ainsi la fluidité des parcours et éviter une éventuelle rupture,
- Renforcer l'accès aux soins en développant des partenariats avec le secteur sanitaire et en déployant la télémédecine.

Les établissements ANAIS de la région Pays de la Loire ont élaboré plusieurs projets visant à proposer une offre d'accompagnement plus adaptée aux attentes des résidents. Des projets d'habitat inclusif ou « hors les murs » se dessinent sur le plan immobilier, tandis que les personnes qui le souhaitent, commencent à être préparées à cette perspective.

## CPOM ET ADAPTATION DE L'OFFRE SUR LES TERRITOIRES

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est un levier important pour concevoir et déployer la transformation de l'offre. Il planifie l'évolution des modalités d'accompagnement et des services, avec les transformations immobilières que cela impose parfois. Il permet d'articuler l'évolution des établissements et services de la Fondation, en cohérence avec les besoins des personnes vivant avec un handicap ou dépendantes sur les territoires, et les politiques publiques déployées pour elles.

En 2022, la Fondation a repris les négociations des CPOM Normandie et Pays de la Loire.



### » CPOM Pays de la Loire

Démarré en 2018 puis repris cette année 2022, le CPOM Pays de la Loire concerne essentiellement le département de la Sarthe (72). Sur 8 établissements et 1 plateforme de 4 établissements et services de compétence CD et/ou ARS, un établissement est originaire du Loire-Atlantique (44). C'est pour cette raison que le CD 72 a été désigné comme pilote du CPOM régional et tripartite de la Fondation ANAIS lors de la réunion du 05 octobre 2022, avec l'objectif d'une finalisation courant 2023.



### » CPOM Normandie

Le CPOM Normandie, région du berceau historique d'ANAIS, concentre 16 établissements et services. La majorité des structures est implantée sur l'Orne (61) et quelques-unes sur le Calvados (14) et la Manche (50). Sur ce dernier territoire, un CPOM sera signé avec le département en 2023. Le précédent CPOM, 2014-2018, concernait 6 établissements. Les échanges redémarrés fin 2022 ont conclu à un périmètre intégrant l'ensemble des établissements, services et ESAT de la région.

Au regard de l'étendue du CPOM à négocier, de nombreuses réunions ont donc eu lieu avec les Autorités de Tarification et de Contrôle depuis septembre 2020, permettant ainsi d'identifier certains objectifs opérationnels. Les modifications et adaptations de l'offre d'accompagnement qui en ressortent prennent notamment en compte : le besoin de désengorgement des établissements pour enfants, la nécessité de solutions pour les personnes en situation de handicap vieillissantes, l'importance de proposer des réponses plus inclusives.

Un contexte de négociations tendu avec les financeurs a malheureusement mené à un arrêt des échanges en avril 2022. Au regard des enjeux, la Fondation ANAIS s'est attachée à renouer le dialogue afin de reprendre, en octobre 2022, le travail de co-construction avec l'ARS, en tenant compte des moyens qui seront alloués et des attendus du territoire. La perspective d'une signature du CPOM Normandie est envisageable pour 2023.



## OBJECTIF : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION ANAIS

### SÉCURISATION ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DU DÉVELOPPEMENT

En tant que fonction support, la Direction Administrative et Juridique (DAJ) assure des missions transversales d'accompagnement et de sécurisation juridique des activités de la Fondation. Travail collaboratif par essence, le périmètre d'intervention inclut l'ensemble des établissements de la Fondation et vise à répondre aux besoins spécifiques des résidents et travailleurs. Parmi les missions de la DAJ figurent la conformité réglementaire et la sécurisation juridique de la Fondation. Ce travail inclut :

- le **pilotage** de la mise à jour des outils Loi 2002-2,
- la **création de documents** : accueil de jour, hébergement temporaire, outils CVS (cf. décret avril 2022)...
- la **revue de contrat**, le visa de conventions, partenariats de toutes natures, documents de consultation...
- un **appui pour conforter les bonnes pratiques** dans le respect du droit des personnes : régimes de protection des majeurs, secret médical, propriété intellectuelle...
- le **cadrage des orientations projets** en précisant les notions utiles (intermédiation...), et clarifiant le contenu des textes de loi nouveaux,
- l'**aide aux négociations** telles que les réunions CPOM et le pilotage du mandat de gestion du CEI à Querqueville avec l'AFST (Association Institution Familiale Sainte-Thérèse) qui a débuté en juin,
- la **vérification en amont de la conformité des projets** avec les réglementations d'urbanisme, environnementales, fiscales, code de commerce...
- l'**accompagnement du développement de l'insertion professionnelle**, avec la création des Conditions Générales de Vente (CGV) et d'un modèle de contrat adapté à l'entretien des espaces verts,
- le **règlement de litiges à l'amiable**, avec, par exemple, la résolution amiable de 2 litiges pour 7 108 € suite à une surfacturation d'eau et 1 litige assurantiel pour 114 676,54 € suite au sinistre subi par la blanchisserie en 2013.

La sécurisation juridique, c'est aussi répondre aux obligations administratives, croissantes, telles que :

- **réaliser les déclarations préalables** et obtenir les autorisations administratives obligatoires,
- **répondre aux enquêtes en ligne** obligatoires :
  - déclaration en ligne des 8 balnéos (décret 2021-656 du 27 mai 2021),
  - déclaration en ligne sur OPERAT de l'ensemble des consommations d'énergie kWh des établissements d'une surface supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> (décret tertiaire du 29 juillet 2019 pris en application de l'article 175 de la loi ELAN),
  - équipement de l'ensemble des établissements en défibrillateurs DAE et géolocalisation en ligne sur GéoDAE,
- **suivre les immatriculations et contraventions** de voirie (92 infractions au code de la route, soit +19,5%),
- **assurer le suivi immobilier** : mise en vente, location, évaluation de valeur, relation notaire...

Participant également à sécuriser son équilibre financier, la DAJ intervient en collaboration avec la Direction Financière pour :

- les **recouvrements d'impayés**, qui ont donné lieu à 3 décisions de justice en faveur de la Fondation, dont 1 contre une CPAM pour +60 000 €,
- la **liquidation des successions**,
- le **suivi des créances** en cas de procédures collectives : soit pour 2022, la déclaration et le suivi du paiement cumulé de 57 067 € pour 16 dossiers en cours dans le cadre de procédures collectives,
- les **dons**.

Concernant les achats de la Fondation et dans un souci d'économie d'échelle, la DAJ :

- **organise des achats groupés** : renouvellement des contrats d'électricité pour la période 2023-2025 au prix de 103,4 €/MWh, renouvellement des contrats d'assurance pour un montant de 617 653 € (+6% par rapport à 2021), recensement des besoins en produits d'hygiène et d'entretien pour un montant annuel estimé de 799 757 €,
- **centralise les démarches** liées aux assurances : déclarations de sinistres, expertise et suivi, jusqu'à l'indemnisation,
- **gère la flotte des véhicules** soumis à immatriculation.

En vue d'accompagner la transformation de l'offre immobilière, la DAJ, qui porte la Maîtrise d'ouvrage, organise les études nécessaires aux projets d'établissement. Elle supervise aussi la réalisation de travaux ponctuels nécessaires et a permis l'économie de 92 000 € de travaux après revue de devis (28% de réduction).



Dans l'objectif plus large encore du déploiement d'une stratégie immobilière, la DAJ a procédé au recensement technique de son patrimoine et achevé la première étape du dispositif de Programmation Pluriannuelle de Travaux (PPT) de la Fondation. Véritable boîte à outil, cette PPT fait la photographie de tous les bâtiments de la Fondation, par lots techniques, et projette à court, moyen et long termes, les travaux d'entretien, réparation et renouvellement qu'il convient de planifier pour, d'une part, maintenir les établissements en bon état, et d'autre part, se projeter dans les objectifs de performance énergétique. Ayant vocation à servir de base de travail pluridisciplinaire, ce dispositif sera utilisé comme base de discussion avec la Direction Financière, les établissements, pour la

construction de leur budget, et les négociations avec les financeurs, tant pendant les négociations CPOM qu'en dehors de ce cadre. Un travail de migration important est en cours pour rendre les informations accessibles aux établissements, via l'outil ASTECH.

Anticipant les enjeux économiques et environnementaux liés à l'énergie, tous les nouveaux projets font l'objet d'une étude de faisabilité pour la production d'énergie primaire renouvelable. Ainsi, le projet intégrant la reconstruction de l'IME et le nouveau Dispositif Habitat à Osny (95) intégrera des panneaux photovoltaïques qui permettront aux établissements d'autoconsommer leur production, et également d'en revendre une partie. C'est aussi le cas pour le site à Cerisé (61).

# Zoom sur ...

## une transformation réussie : les nouveaux locaux de la MAS de La Chapelle-près-Sées

En mars 2022, le déménagement dans les nouveaux locaux de la MAS de La Chapelle-près-Sées a été réalisé. Ce nouvel établissement attenant à l'IME Godegrand dispose d'une capacité à accueillir 5 personnes en situation de handicap supplémentaires, permettant ainsi une évolution de l'agrément à 26 places réparties comme suit :

- 24 places d'accueil permanent,
- 1 place d'accueil de jour,
- 1 place d'accueil temporaire.

Pour la MAS de La Chapelle-près-Sées, le profil des personnes accompagnées correspond tout à fait à la nouvelle définition du polyhandicap qui est un dysfonctionnement cérébral précoce, d'étiologies diverses, le plus souvent prénatales, essentiellement génétiques ; mais aussi avec des causes péri- et post-natales. Ce dysfonctionnement entraîne de graves troubles moteurs et orthopédiques, une déficience intellectuelle et des troubles cognitifs importants, d'évaluation complexe et, très souvent, une incapacité d'accès au langage oral ordinaire. Une épilepsie pharmaco-résistante se surajoute dans près de la moitié des cas. Il peut exister aussi des troubles sensoriels.

L'augmentation du nombre de places contribue à une diminution du nombre de personnes, encore nombreuses, en liste d'attente sur le territoire ornais. La place d'accueil temporaire permet de proposer des séjours de répit et d'adaptation, notamment dans la perspective d'une future admission, favorisant ainsi le parcours des personnes accompagnées.

Les nouveaux bâtiments permettent aux personnes accueillies de bénéficier d'espaces apportant une meilleure qualité de vie. La conception des locaux a été réfléchi en intégrant les équipements appropriés pour un meilleur confort des résidents et dans une recherche d'amélioration des conditions de travail pour les professionnels notamment lors des maintenances. Des espaces conviviaux dans chacune des unités favorisent désormais les petits groupes, rompant ainsi avec la collectivité.

**FORMER POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE POSTURE PROFESSIONNELLE**

En 2022, **88 formations qualifiantes** dans le cadre de la Pro A - Promotion par Alternance, de contrats de professionnalisation et d'apprentissage ont été engagées. **1783 salariés** ont bénéficié de formations d'adaptation à l'emploi pour développer leurs compétences. Au total, ce sont presque **1,665 M€** que la Fondation ANAIS a consacrés à la formation de ses professionnels. La Fondation forme naturellement ses **travailleurs en situation de handicap**. Ainsi **48** d'entre eux ont bénéficié d'une formation.

En 2023, le bilan devrait être également très positif, la Fondation ayant fait le choix d'augmenter sa contribution financière à la formation professionnelle.

**Les formations sur 2022 :**

**SALARIÉS – NON DIPLÔMANT**

Libellé de l'action	Nb. D'actions
Formation de sauvetage secourisme du travail (FSST)	29
Inadaptations sociales (Alcoologie, toxicomanie, violence ...)	15
Autres formations à l'insertion des travailleurs handicapés	13
Autres formations aux handicaps et troubles	13
Aide sociale et relation avec les familles	12
Electricité	12
Animation personnes âgées	9
Handicap mentaux ou psychiques	9
Autres encadrement et animation d'équipe	8
Nutrition et diététique	7

**SALARIÉS – DIPLÔMANT**

Libellé de l'action	Nb. D'actions
Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES)	10
Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS)	3
Diplôme d'état de moniteur éducateur (DEME)	2
Cert. D'aptitude aux fonctions d'encadrement (CAFERIUIS)	2
Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES)	1
Diplôme du domaine technique niveau 3 (DEUG, BTS, ...)	1
Diplôme d'état de psychomotricien (DEPSM)	1
Autres diplôme services divers aux collectivités (DEUG, BTS, ...)	1
Cert. D'aptitude aux fonctions de directeur d'étab. (CAFDES)	1
Certificat de qualification de moniteur d'atelier (CQFMAB)	1

**TH ESAT**

Libellé de l'action	Nb. D'actions
Permis de conduire et autres perfectionnements (FIMO, FCOS)	11
Autres formations à l'insertion des travailleurs handicapés	8
Cariste (CACES), manutention mécanique	7
Insertion en milieu ordinaire de vie	5
Formation de sauvetage secourisme du travail (FSST)	4
Manutention manuelle et manutention des matières dangereuses	3
Mise à niveau	3
Autres formations au transport, conditionnement et manutention	3
Agriculture, horticulture, jardin et espaces verts	2
Tutorat	2

## LES RÉPONSES À DES APPELS À PROJET

Conformément à sa feuille de route stratégique, la Fondation ANAIS participe activement à l'adaptation et à la transformation de l'offre médico-sociale sur ses territoires d'intervention. En 2022, la Fondation s'est positionnée notamment sur un appel à projet portant sur la mise en œuvre de dispositifs de télésanté (télé médecine/télésoins) publié par l'ARS Normandie. La désertification médicale, en milieu rural notamment, s'accroît, complexifiant de fait l'accès aux soins des personnes accompagnées. Des déplacements importants mobilisant un, voire plusieurs professionnels, en journée sont ainsi nécessaires, impactant négativement l'accompagnement éducatif des autres résidents. Ainsi, pour pallier le manque de médecins sur le territoire, quatre structures ANAIS ornaies, l'EHPAD de Briouze, la MAS de la Chapelle-près-Sées, le Foyer de Vie de Perrou et l'EAM d'Argentan, ont déposé un dossier de candidature dans le cadre de cet appel à projets afin de bénéficier d'un accompagnement financier de 6 000€ pour la mise en œuvre d'une solution de télé médecine. Toutes ont obtenu le financement et l'installation du matériel est prévue en 2023.

## MANDAT DE GESTION POUR LE CEI LE BIGARD

Repris en gestion par la Fondation ANAIS suite à l'absorption de l'ancienne association ABISH en 2018, le CEI de Querqueville dit « Le Bigard » accompagne des jeunes garçons entre 15 et 18 ans dont le placement a été prononcé sur ordonnance d'un magistrat du siège. Son autorité de tutelle est la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ), qui appartient au Ministère de la Justice. Éloignée du métier historique de la Fondation ANAIS, l'action éducative dans le cadre judiciaire a pour objectif d'éduquer, de protéger et d'insérer le mineur confronté à la justice, pour lutter contre la récidive.

Après la crise COVID et des difficultés de fonctionnement conduisant à une suspension d'activité actée par le Préfet en mai 2022, la Fondation et la PJJ se sont rapprochées de la Direction Générale de l'Association Institution Familiale Sainte Thérèse (AIFST) dont l'accompagnement social de jeunes est le métier, pour leur proposer de reprendre la gestion de l'établissement. Un mandat de gestion a été signé en juin 2022 entre les gestionnaires. Le fonctionnement du CEI de Querqueville est ainsi placé sous la responsabilité de l'AIFST depuis cette date, dans la perspective d'une future cession de l'activité en 2023.

Dans le cadre du nouveau projet piloté par l'AIFST et avec le soutien des fonctions supports de la Fondation ANAIS, la réhabilitation des locaux par les professionnels de l'établissement a été engagée et une nouvelle directrice a été recrutée en octobre 2022. Sous cette impulsion, l'équipe éducative a été reconstituée donnant ainsi un nouvel élan au CEI. Le 19 décembre 2022, les conditions étaient réunies pour que le Préfet

mette fin à la suspension d'activité et relance l'accueil de jeunes au sein du CEI. Les premiers accueils ont donc repris dès janvier 2023.



## OBJECTIF : PROMOUVOIR LES VALEURS ET SAVOIR-FAIRE

### DOSSIER UNIQUE INFORMATISÉ (DUI)



Le recours au numérique dans le médico-social est un levier important pour améliorer les pratiques professionnelles et mieux accompagner les personnes en situation de handicap ou de dépendance, grâce notamment à une meilleure formalisation et circulation des informations entre les professionnels et avec les personnes. Ainsi le **Dossier Unique Informatisé (DUI)** répond aux obligations de regrouper l'ensemble des informations se rapportant à une personne accompagnée, tout en assurant une interopérabilité avec les services socles, garants de la bonne circulation de l'information de la personne en fonction de son parcours de vie. La singularité de la Fondation ANAIS est d'être équipée de **deux solutions de DUI distinctes**.



La Fondation a débuté l'informatisation du dossier de l'utilisateur en 2013 par ses structures médicalisées (EHPAD, FAM, MAS et IME). La mise en conformité de cette première solution est engagée à la suite de la validation du dossier ESMS Numérique Temps 1 de la Fondation.



Pour les 60 ESMS non médicalisés, une solution conforme à leurs pratiques a été expérimentée jusqu'en décembre 2022 par quinze structures pilotes représentatives. Un dossier a été déposé dans le cadre de l'ESMS numérique, qui devrait permettre d'initier ce projet en septembre 2023, avec un déploiement prévisionnel de 24 mois.

Ces deux solutions sont interopérables avec les services socles du Ségur du Numérique en Santé mis en œuvre par l'État pour permettre la fiabilisation et la sécurisation du partage d'informations tout au long du parcours de l'utilisateur.

## PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

La Fondation ANAIS œuvre pour la promotion de la bientraitance au sein de ses établissements et services.

### » Évolution du Conseil de Bientraitance en Conseil Éthique & de Bientraitance

Au regard de la vulnérabilité des personnes accompagnées, de la complexité des situations auxquelles les professionnels peuvent se trouver confrontés et de l'évolution sociétale, la Fondation ANAIS a souhaité faire évoluer le Conseil de Bientraitance, créé en 2007, vers une instance intégrant une dimension éthique plus forte. Le Conseil Éthique & de Bientraitance ANAIS aura quatre axes prioritaires d'action :

- **développer la culture éthique au sein des ESMS de la Fondation, en installant une démarche réflexive sur la complexité du terrain et les façons de penser hors de toute logique binaire et normative,**
- **mutualiser les réflexions,**
- **traiter les questionnements récurrents,**
- **promouvoir la bientraitance.**

Cette nouvelle instance sera installée en 2023. Elle aura notamment la responsabilité de penser la diffusion et l'accompagnement à l'appropriation des productions de ce Conseil par les équipes de la Fondation.



### » Mission Vie Affective & Santé Sexuelle

Tout au long de l'année 2022, le Groupe de Travail issu du Conseil de Bientraitance a travaillé à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour prendre en compte la vie affective et sexuelle des résidents et travailleurs. En 2023, il sera soumis à relecture par des spécialistes de ces questions.

L'objectif du guide est de fournir des repères aux professionnels et de proposer des pistes de travail aux équipes des ESMS pour favoriser l'élaboration d'une approche globale et cohérente de la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées au sein de la Fondation. En effet, ce sont des sujets intimes qui renvoient aux valeurs et aux représentations personnelles de chacun. Il est donc fondamental de définir une approche commune, objectivée par des connaissances. Le guide propose une méthode fondée sur l'écoute et l'expression des personnes. Il présente trois parties : un socle de références, des

fiches conseils qui intègrent des points de vigilance, des propositions de pratiques professionnelles, des personnes ressources, et des outils supports.

La diffusion du document et sa méthodologie d'accompagnement aux ESMS sont programmées pour le second semestre 2023.



## DES OUTILS DIGITAUX AU SERVICE DU RAYONNEMENT

Fin 2019, ANAIS s'est dotée d'outils digitaux pour gagner en visibilité et mettre en lumière les actions menées, les expertises et les engagements associés.

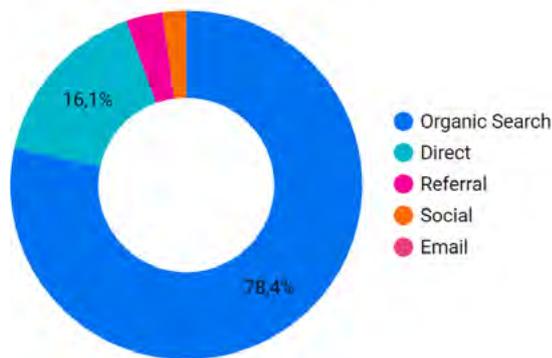
Fin 2022 le nouveau **site internet** fêtait donc ses 3 ans. Au total, 255 articles y ont été publiés depuis la création, dont 95 en 2022. Ces articles permettent d'alimenter les autres outils numériques créés, à savoir les réseaux sociaux et la newsletter.

Les différents établissements ANAIS se sont véritablement emparés de ce pilier de base de la communication externe, contribuant par leurs écrits au rayonnement de la Fondation. L'enjeu pour la

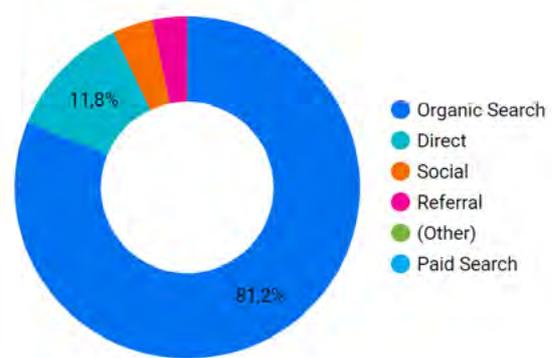
suite est à la fois de développer en interne cette culture de la communication pour permettre une représentativité de tous les établissements sur le site web, mais également d'accompagner les équipes dans une méthodologie pour améliorer la valorisation de leur savoir-faire.

En 2002, le nombre total de visiteurs sur le site a progressé de 13% par rapport à 2021. De plus en plus de visiteurs proviennent de la recherche organique (81.2% contre 78.4% en 2021 et 22,1% en 2020) autrement dit via les moteurs de recherche. C'est une marque de l'amélioration du référencement naturel de la Fondation ANAIS.

### Provenance des visiteurs aujourd'hui :



### Provenance des visiteurs N-1 :



**Organic Search** : Rassemble tous les internautes provenant des moteurs de recherche (Google, Bing, Yahoo...) et donc du référencement naturel de la Fondation.

**Direct** : Internautes qui viennent directement sur le site de la Fondation.(ont enregistré le site dans leurs favoris ou l'adresse du site leur a été proposée lorsqu'ils ont commencé à taper le nom du site de la Fondation dans leur navigateur).

**Social** : Tout le trafic qui provient des réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter.

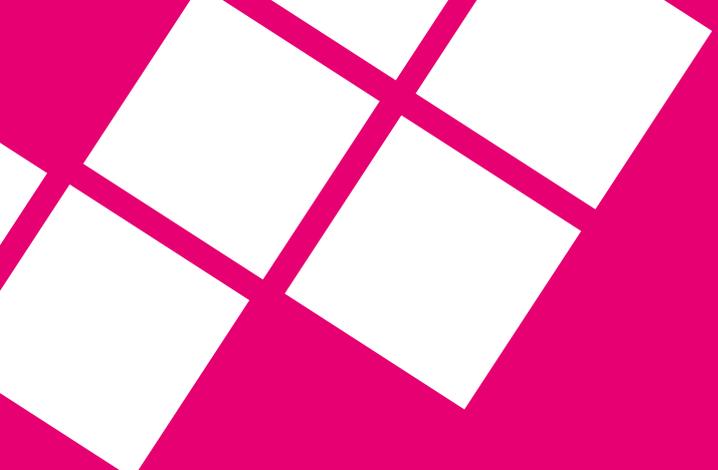
**Referral** : Internautes qui proviennent de liens présents sur d'autres sites internet, appelés « sites référents ».

Les **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram) enregistrent entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 une progression des abonnés de 99%. Au total plus de 3700 personnes suivent la Fondation ANAIS, tous comptes confondus.

La **newsletter** mensuelle est quant à elle envoyée à près de 1000 personnes.

**Les différents indicateurs de suivi montrent que le rayonnement de la Fondation est en pleine expansion.**





## 3 PRIORITÉS POUR SE DÉPLOYER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



**DÉVELOPPER DE NOUVELLES APPROCHES  
INCLUSIVES TOURNÉES VERS L'EXTÉRIEUR  
POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX  
D'AUJOURD'HUI**

## OBJECTIF : DÉVELOPPER UNE APPROCHE D'INCLUSION SCOLAIRE EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

### UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE



Le **secteur Enfance & Éducation Spécialisée** de la Fondation ANAIS accompagne les enfants présentant une difficulté de scolarisation en milieu ordinaire en raison de leur handicap. Les jeunes sont accueillis entre 0 et 20 ans. La prise en charge est globale et l'approche interdisciplinaire. L'ambition de la Fondation ANAIS est de mettre son savoir-faire et ses connaissances au service de la construction de l'École Inclusive. Son objectif est de coopérer avec l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des élèves, à commencer par l'Éducation Nationale, pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des jeunes en situation de handicap et apporter des réponses adaptées de scolarisation.

En 2022, de nombreuses actions entreprises par les IME et ITEP ANAIS ont contribué à bâtir une école qui accueille tous les enfants, à poser les fondations d'une société plus juste et ainsi permettre à chaque élève, quelle que soit sa situation, de se réaliser pleinement.

» **À l'IME d'Osny (95)**

**La SEES (Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé)** de l'IME ANAIS d'Osny accueille des jeunes de 5 à 14 ans. Tous les enfants bénéficient d'un temps de scolarisation, mais seule une minorité peut être scolarisée dans les écoles de secteur grâce aux ULIS - Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire. Conformément à la loi de 2005 portant sur l'inclusion des élèves présentant un handicap dans les écoles, l'objectif est de promouvoir l'externalisation des unités d'enseignement des établissements médico-sociaux. Cette ouverture permet, d'une part, de favoriser la rencontre d'autres personnes et d'appréhender l'extérieur et, d'autre part, de mettre en œuvre des projets d'échange avec les élèves des écoles ordinaires. Depuis la rentrée scolaire 2022, **l'UEE (Unité d'Enseignement Extérieure)** permet à 5 jeunes accueillis au sein de l'IME ANAIS d'Osny de suivre partiellement leur scolarité au sein du Collège de la Bruyère à Osny. Les élèves participent aux leçons d'EPS (Éducation Physique et Sportive) dans les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et l'un d'entre eux a intégré les séances d'arts plastiques avec la classe de 5<sup>ème</sup>. La pédagogie des professeurs favorise la bonne intégration des jeunes au sein des classes. Le travail conduit au sein du collège apporte aux jeunes de plus grandes habiletés sociales, notamment dans l'apprentissage du respect des règles.

Malgré des difficultés pour accéder aux consignes, les stratégies utilisées pour compenser le handicap permettent à chaque jeune, selon

son rythme, de trouver progressivement sa place, d'atteindre les objectifs et d'entrer en communication avec les autres collégiens. Les élèves participent également aux temps de restauration et de récréation, où il est observé une plus grande autonomie et une plus grande acceptation par tous de la différence.

Parmi les belles victoires emportées grâce à cette scolarisation, un des élèves de l'UEE s'apprête en 2023 à intégrer une ULIS dans un collège de Jouy-le-Moutier.

L'IME ANAIS d'Osny travaille sur un projet de création d'une unité d'enseignement externalisée en école primaire. Dès septembre 2023, cette unité s'ouvrira aux enfants âgés de 6 à 11 ans. L'intégration débutera par les temps de récréation et de restauration, et se poursuivra par la mise en œuvre de projets artistiques collectifs avec les enseignants de l'école primaire et deux professionnels de l'IME.



» **À l'IME DE LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES (61)**

**Ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) dans un collège pour un groupe de 4 à 6 enfants de l'IME**

Depuis plusieurs années à l'IME Godegrand de La Chapelle-près-Sées, l'accompagnement pédagogique est proposé en prise en charge individuelle par les enseignantes, pour mieux prendre en compte les particularités des jeunes accompagnés et individualiser leur enseignement.

La création d'une Unité d'Enseignement Externalisée dans un collège de Sées en 2020 a été la première réalisation en matière d'inclusion. Le projet pédagogique de l'établissement a été retravaillé au printemps 2021 pour créer des groupes « classe ». La collaboration entre les équipes éducatives et les enseignantes a également été travaillée pour sécuriser la cohérence et la complémentarité des interventions. Cette classe accueille, depuis

sa création, 4 jeunes de 12 ans à 16 ans. Ils sont scolarisés 12 heures par semaine avec une enseignante et une éducatrice. Ces jeunes partagent les temps de récréation dans la cour avec les autres collégiens et se rencontrent également au travers d'activités sportives, musicales ou artistiques.

### Projet d'ouverture d'une Unité d'Enseignement élémentaire Externalisée sur l'année 2023

L'objectif est d'étendre ce type de dispositif d'inclusion au niveau élémentaire. 2022 a permis de construire un projet solide, avec un réel travail de partenariat autour des représentations communes de ce concept d'inclusion avec l'ensemble des professionnels de l'IME et de l'école. Entre juillet 2022 et novembre 2022 plusieurs temps de travail et d'échanges ont été planifiés, avec une visite de l'IME. 4 enfants sont pressentis pour cette classe, 4 demi-journées par semaine. Deux salles mises à disposition ont été rénovées. Des temps de rencontre avec les enfants et des visites avec les parents des 4 enfants concernés sont prévus afin que les enfants puissent faire leur rentrée en septembre 2023.

### Convention avec l'UNSS - Union Nationale du Sport Scolaire - pour permettre à des enfants de l'IME de participer à une activité sportive avec des élèves du collège

Cette convention permet de mettre en place un panel de manifestations rassemblant des élèves du collège et de l'IME. L'emploi du temps et les lieux de réalisation de ces activités sportives (triathlon, fêtes du collège, cours communs dans le cadre du collège) ont été définis conjointement par les enseignants d'éducation physique du collège et l'éducateur sportif adapté de l'IME.



#### » À l'ITEP de L'Aigle (61)

L'établissement a pour mission d'accompagner des enfants ou adolescents en travaillant l'inclusion dans tous les domaines : scolaires, professionnels, sociaux et culturels. L'objectif d'accompagnement est de soutenir les jeunes accueillis vers le statut d'adulte et de travailler en collaboration avec les familles et les services. Suivant le concept de l'autodétermination, l'ITEP accompagne les jeunes dans leurs souhaits et leurs besoins afin de travailler leur autonomie. L'ITEP guide et pousse les jeunes à décider pour eux-mêmes.

Au niveau scolaire, en septembre 2022, 61% des jeunes accueillis bénéficiaient d'une scolarité en milieu ordinaire à temps plein ou partiel. Cela

demande une collaboration avec l'ensemble des établissements (écoles primaires, collèges, lycées, MFR).

En complément de la scolarité en milieu ordinaire en inclusion individuelle, l'ITEP dispose de deux classes en interne. Ce dispositif permet d'apaiser les troubles pour retrouver un parcours inclusif. L'ITEP propose aussi une UEE où l'emploi du temps de chaque jeune est construit en fonction de ses capacités d'attention, de son projet personnalisé et des rendez-vous pour les soins dont il a besoin. L'enseignante et l'éducatrice spécialisée intervenant sur l'UEE ont participé à la journée de pré-rentrée du collège.

... / ...

Cela a permis de créer des liens, de travailler sur les projets, conduisant notamment à la mise en place d'un partenariat avec l'activité Chorale du collège, animée par l'enseignante en éducation musicale, avec l'accompagnement de l'enseignante de l'UEE et/ou du psychologue.

Le parcours de vie des jeunes accueillis doit tendre vers une professionnalisation. Des stages en entreprise sont organisés dès que possible pour faire émerger des souhaits et des vocations. Ces stages offrent la possibilité aux jeunes de développer et d'acquérir des compétences sociales.

Les domaines thérapeutique et éducatif proposent un accompagnement personnalisé aux jeunes ayant des troubles singuliers dans leurs comportements

et leurs apprentissages. Le sport est un des axes le plus investi par les jeunes enfants ou adolescents et leur permet de s'intégrer et trouver leur place au sein des groupes de pairs.



## » À L'ITEP DE SAINT-IMOGES (51)

L'accueil des jeunes de l'ITEP ANAIS de Saint-Imoges au sein du collège Terres Rouges d'Epernay fait aujourd'hui partie intégrante de l'histoire du collège et de l'environnement de travail quotidien de la communauté scolaire. 8 jeunes suivent aujourd'hui une scolarisation à temps complet. Elle est aménagée afin de maintenir les temps de soins thérapeutiques au sein du collège. 2 jeunes ont intégré les écoles Max Dormoy et Belle Noue, à Epernay. Les temps de présence éducative en cours varient selon les besoins du jeune et la demande des enseignants. L'équipe éducative construit cette approche, pas à pas, avec le souci permanent d'une adaptation individualisée.

Avant de parvenir à réconcilier les enfants avec l'école, il faudra pour d'autres jeunes franchir des étapes : accepter leurs lacunes en renforçant certains acquis, en appréciant le plaisir d'un travail réussi. Ces étapes sont travaillées aujourd'hui par 11 jeunes ne pouvant intégrer le milieu ordinaire du fait de leurs troubles du comportement. Elles seront franchies au sein de l'Unité d'enseignement

de l'ITEP, grâce à l'accompagnement proposé et aux liens que l'enfant établira avec les adultes de l'établissement.

Les différents moyens mis en place favorisent un meilleur accueil des élèves en situation de handicap à l'école. Ils sont au service d'une même ambition : bâtir une école inclusive pour tous.



**CONSOLIDER LA FONCTION APPUI-RESSOURCES DES ESMS****ZOOM sur ...****l'IME de La Chapelle-près-Sées (61)**

L'IME Godegrand a développé une expertise auprès des enfants polyhandicapés et autistes. C'est sur ce fondement que 2 pôles ressource ont été développés :

- Un pôle ressource polyhandicap incluant : psychologue, chef de service, directrice,
- Un pôle ressource autisme incluant : psychologue, éducateur référent projet, chef de service, directrice.

Chaque pôle ressource se réunit selon les demandes et par secteur. Dans le cadre de cette mission, 4 axes d'intervention sont mobilisables :

**AXE 1 : Sensibilisation et information aux professionnels de l'IME**

La sensibilisation des professionnels de l'IME permet une mise à jour de leurs connaissances. Un apport sur les notions d'accompagnement particulier des enfants avec TSA ou polyhandicapés et sur les connaissances de base pour une première approche auprès des enfants, est réalisé. Une formation collective complète ce dispositif. En 2022, les équipes des services généraux, le personnel administratif et 9 nouveaux professionnels de l'équipe soignante et éducative de l'IME ont été formés aux bases de la prise en charge d'enfants en situation de polyhandicap. L'équipe de nuit a été formée aux particularités des enfants avec TSA. 6 nouveaux professionnels de l'équipe éducative du service ont été sensibilisés à leur accompagnement.

**AXE 2 : Les partenaires**

La mise en place de partenariats dans la démarche d'accompagnement et de parcours des jeunes fait partie des actions importantes à mettre en œuvre. Pour cela, l'IME a répondu favorablement aux invitations des pôles ressources de l'Éducation Nationale et de certains partenaires médico-sociaux.

... / ...

# ZOOM sur ...

## l'IME de La Chapelle-près-Sées (61)

L'IME a notamment organisé des réunions de travail avec des structures du secteur adulte et les structures faisant de l'accueil temporaire afin de pouvoir entrevoir des réponses possibles à des familles demandeuses de répit et/ou de stages sur le secteur polyhandicap. Le travail engagé s'est traduit par :

- Un accueil sur deux demi-journées d'un établissement médico-social voisin pour échanger et conseiller au sujet d'une situation complexe,
- Un entretien avec une directrice d'école pour échanger et conseiller sur une situation d'enfant avec TSA.



### AXE 3 : La famille



Un accueil des parents via la fonction ressource est proposé sous différentes formes : groupes de paroles, rencontres thématiques, guidance parentale. Ces temps de rencontres ont également vocation à contribuer à assurer du lien avec les parents.

Sur le secteur autisme, des temps d'information auprès des parents d'enfants nouvellement accueillis à l'IME, sur le thème « **TSA - définition, particularités, outils et méthodes préconisés** », ont été organisés. Sur le secteur polyhandicap, 2 groupes de paroles familles ont été animés par la psychologue fonction ressource avec 6 familles différentes.

### AXE 4 : Sensibilisation / formation des professionnels - étudiants

Dans leur contexte de travail, de nombreux professionnels et étudiants (ATSEM, AESH, équipes enseignantes, centres de loisirs...) sont amenés à côtoyer des enfants polyhandicapés ou porteurs de TSA. En 2022, pour une meilleure sensibilisation au handicap, l'IME a initié une information auprès des enseignants de l'école Marie-Immaculée de Sées et a réalisé une intervention auprès des élèves aides-soignants de Mortagne-au-Perche (Croix Rouge) sur le thème « **TSA - définition, particularités, outils et méthodes préconisés** ».

L'IME veille à renforcer l'impact des formations suivies par les professionnels de l'établissement. Ainsi la personne formée devient personne ressource et restitue la formation aux professionnels du service. Elle peut se voir confier le suivi des plans d'action à mener.

La fonction ressource de l'IME permet ainsi d'améliorer le maillage territorial, en favorisant les réponses adaptées aux besoins du territoire, tant auprès des acteurs que des usagers.

## OBJECTIF : DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS D'INCLUSION SOCIALE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION ANAIS

### DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS POUR L'INCLUSION

L'inclusion des personnes en situation de handicap touche de nombreux domaines de façon très transversale : la santé, les politiques sociales, l'éducation, l'emploi, le logement, les transports... Les établissements de la Fondation ANAIS développent, dans cette perspective, de nombreux partenariats pour favoriser l'inclusion sociale et encourager la participation active des personnes accompagnées à la vie en société.

Un des principaux leviers d'inclusion mobilisé par la Fondation est le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Celle-ci s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes vivant avec un handicap. Qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, les APS (Activités Physiques et Sportives) sont mises en œuvre dans différents domaines, quel que soit le handicap. Conduites dans des perspectives rééducatives et ré-adaptatives, la pratique des APS est réalisée en cohérence avec le projet personnalisé et dans une volonté d'inclusion, permettant aux personnes accompagnées d'intégrer des clubs sportifs, de bénéficier d'activités adaptées diversifiées (piscine, équitation, marche à pied, cyclisme, sports collectifs...) et de s'associer à certaines manifestations sportives.

Les professionnels de la Fondation travaillent l'accès aux loisirs des personnes accompagnées à partir des envies et des motivations de chacun. C'est un levier indispensable pour identifier ses sources d'épanouissement, développer ses talents et s'intégrer socialement dans la vie de son quartier. C'est aussi un très bon moyen pour que les personnes accueillies maintiennent ou restaurent leurs liens sociaux et exercent leur citoyenneté.

Ainsi, l'ouverture sur l'environnement est conçue comme une dynamique impliquant les professionnels de l'établissement, les personnes accueillies, leurs proches et certains acteurs du territoire. Avoir la possibilité de se rendre à un concert, un spectacle, au cinéma, au théâtre, pratiquer des activités

artistiques, visiter une exposition, participer aux événements de la commune... sont autant d'activités qui participent à la société inclusive à l'instauration de laquelle la Fondation ANAIS souhaite contribuer.

Le suivi médical est pour les personnes porteuses de certaines formes de handicap, un facteur limitant leur intégration sociale. Les professionnels de la Fondation s'efforcent de soutenir leur projet personnel à la fois dans ses dimensions éducatives et d'inclusion sociale en y intégrant le versant soin. Cela suppose une forte coordination avec les professionnels de santé. Des conventions sont formalisées pour répondre à l'intégralité des besoins des résidents et pour assurer leur suivi médical, souvent fragilisé par la rationalisation du système de santé, la pénurie de praticiens médicaux et paramédicaux. Ces partenariats développés pour garantir l'accès aux soins, s'appuient notamment sur le déploiement de la télémédecine, les actions de prévention en matière de suivi gynécologique ou d'hygiène bucco-dentaire.

**Toutes ces activités sont possibles grâce à l'engagement des professionnels, qui s'impliquent au quotidien pour une meilleure inclusion sociale et culturelle des personnes en situation de handicap et encouragent le droit pour tous, au sport, à la culture et aux soins.**





# Zoom sur ...

## **l'expérimentation de l'habitat inclusif en Sarthe**

La transformation de l'offre médico-sociale est accompagnée par un cadre réglementaire depuis 2017 pour répondre aux besoins spécifiques des personnes accueillies sur le territoire.

**« ...On entend par transformation de l'offre, toutes actions visant à rendre l'accompagnement simultanément plus inclusif, plus simple, plus adapté à la prise en compte des situations individuelles... »**

*Définition du COPIL IDF - 2021 - extrait.*

En conformité avec les priorités nationales et la feuille de route de la Fondation ANAIS, les Foyers de Vie de la Sarthe ont abordé le virage inclusif en promouvant un accompagnement « dans les murs » pour les résidents les moins autonomes, et un accompagnement « hors les murs » pour les personnes aptes et souhaitant bénéficier d'un mode de vie leur permettant de sortir du collectif. Un projet expérimental a été accepté par le Conseil Départemental de la Sarthe pour une période d'avril 2022 à juin 2023, avec 4 appartements « hors les murs », situés sur la commune de Connerré dans une résidence autonomie du CCAS de la ville.

**Dès septembre 2021, un groupe de personnes a participé à ce projet. Certains prérequis étaient nécessaires :**

- La motivation de la personne,
- Les compétences acquises dans la prise en charge des actes de vie quotidienne,
- Les compétences sociales.

**Ce travail préparatoire, encadré par 4 professionnels du foyer, s'est articulé autour d'ateliers spécifiques :**

- Hébergement et entretien du logement,
- Gestion des repas,
- Gestion du budget,
- Repérage de l'environnement,
- Reconnaissance et contraintes individuelles et collectives réciproques.

**Cette expérimentation montre que certains résidents :**

- N'aspirent plus à une vie en collectivité telles que proposée par un Foyer de Vie,
- Peuvent choisir librement « un chez eux » qui leur correspond,
- S'intègrent dans la vie de la cité en s'inscrivant notamment dans des associations du territoire.

Les appartements étant des locations du Foyer de Vie, le retour d'un résident vers le foyer reste possible. Cette garantie permet à chaque acteur (résidents, professionnels et familles) d'être rassuré en cas de difficultés.

Enfin, ce dispositif « hors les murs », étape intermédiaire avant une organisation inclusive autonome, a permis à l'équipe pluridisciplinaire du foyer de repenser ses actions d'accompagnement et partenariales. Chaque professionnel est en mesure d'adapter les modalités d'accompagnement en fonction de l'évolution des attentes de la personne accueillie.

## **DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU MÉTIER / DE NOUVELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES : ASSISTANT AUX PROJETS ET PARCOURS DE VIE (APPV)**

Depuis 2020, la Fondation ANAIS a participé aux travaux de création d'un nouveau métier, l'Assistant aux Projets et Parcours de Vie. Ce nouveau métier a pour ambition de fournir un service de proximité et soutenir les familles et les personnes en situation de handicap dans la formulation de leur projet de vie. Il s'agit d'épauler les personnes dans la réflexion, l'expression, la définition et la mise en œuvre de leurs projets et ce, quels que soient leur nature et leur état d'avancement.

L'Assistant aux Projets et Parcours de Vie ne se situe pas dans une approche éducative (l'APPV n'a pas pour but premier de développer les compétences et capacités de la personne), ni de protection des personnes et encore moins d'expertise. Il n'est pas non plus un coordinateur de parcours : le rôle principal de « Maître d'ouvrage » appartient à la personne elle-même. L'APPV est un « assistant à la maîtrise d'ouvrage » : il met ses compétences en termes de démarche projet, à disposition de la personne. Il l'aide ainsi à cheminer à chaque étape de son projet et l'encourage dans la recherche, puis la mobilisation de ses ressources et de celles de son territoire. L'enjeu est que la personne puisse avoir connaissance de ses droits et des ressources existantes, puisées dans le droit commun ou le droit spécialisé, et ce en fonction du choix que la personne aura exprimé.

Ce nouveau métier a vocation à donner corps à la notion d'autodétermination, dans l'objectif de favoriser l'expression par la personne elle-même

de son projet et de ses demandes, puis sa prise de décisions éclairées. Le développement du pouvoir d'agir guide également l'APPV : c'est à la personne de réaliser par elle-même les démarches depuis le début de son projet, jusqu'à sa concrétisation, voire son abandon. Le professionnel APPV se situe donc aux cotés de la personne, il peut la soutenir, mais n'est pas appelé à faire à sa place.

3 professionnels de la Fondation ANAIS ont été formés à ce nouveau métier, en Sarthe (72), dans l'Orne (61) et dans le Val-d'Oise (95). Il reste à formaliser leurs modalités d'intervention et le financement de ces nouveaux postes transverses.

Par ailleurs, dans le champ de l'insertion professionnelle, les ESAT de la Fondation se dotent peu à peu de Conseillers en insertion professionnelle qui œuvrent pour que les travailleurs qui le souhaitent puissent évoluer vers le milieu ordinaire.



## **WIFI OUVERT AUX PERSONNES ACCUEILLIES : UNE CONNEXION INTERNET POUR TOUS**

Depuis plusieurs années, les personnes accompagnées et leurs tuteurs demandaient à la Fondation ANAIS d'offrir un accès à Internet de manière simple et gratuite à ses résidents et travailleurs. La crise du COVID a été un accélérateur. Le cadre juridique définissant les obligations de la Fondation a été clarifié. L'infrastructure réseau a été mise à niveau et sécurisée, la mutualisation des équipements et la mise à niveau des bâtiments réalisées. Ainsi 289 points de câblages sur 38 ESMS ont été nécessaires à la segmentation des réseaux et à l'installation des 370 bornes wifi supplémentaires, permettant la couverture intégrale des bâtiments. Le service est adossé à un portail captif géré par un partenaire permettant d'offrir un accès sécurisé. Le service est activé sur les ESMS par vagues. Ce déploiement opérationnel a été initié en septembre 2022 pour une finalisation courant 2023.



## OBJECTIF : DÉVELOPPER DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENTS À DOMICILE

### LE MAINTIEN À DOMICILE

La feuille de route stratégique 2020-2025 de la Fondation ANAIS prévoit le développement de nouvelles approches inclusives tournées vers l'extérieur. Un des axes de travail repose sur le développement de prestations d'accompagnement à domicile. Cela conduit à expérimenter des projets d'adaptation de l'offre sur les territoires, à penser d'autres modalités d'accompagnement et de soins à domicile, en complément de l'établissement. Il s'agit notamment de développer des réponses graduées d'habitat, en fonction de l'autonomie des personnes accompagnées.



# ZOOM sur ...

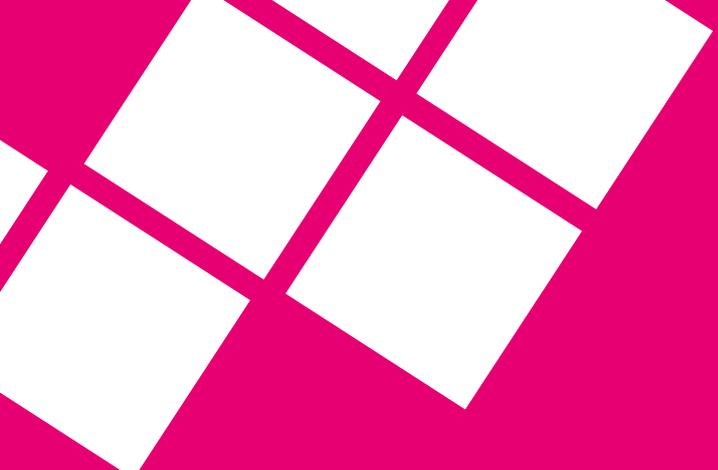
## **l'IME d'Osny (95)**

La période d'épidémie COVID19 a conduit, sous la pression de la crise, à l'émergence de pratiques innovantes dans les établissements ANAIS, qui ont contribué au processus de transformation de l'offre. Cette période inédite a contraint les professionnels à s'adapter. Ce fut le cas à l'IME ANAIS d'Osny (95) qui accompagne 88 enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de déficience intellectuelle et polyhandicap.

Lors des périodes de confinement, des besoins de pair-aidance et de soutien ont émergé au sein des sphères familiales. Alors que pour plusieurs situations de jeunes reconnues comme complexes, des familles ont su trouver les ressources nécessaires pour tenir, l'équipe de l'IME ANAIS d'Osny a rapidement identifié que d'autres familles avaient besoin d'un relais et qu'il était indispensable de les soutenir. Des prestations à domicile ont ainsi été proposées afin de poursuivre les soins et l'apprentissage pédagogique des enfants.

Plus de 30 professionnels ont soutenu et exercé une vigilance renforcée auprès de 88 familles à qui une aide personnalisée a été proposée lorsque la situation le nécessitait. Cela a donné lieu à près de 176 interventions au domicile des jeunes accompagnés. Le soutien téléphonique et/ou visio a permis d'évaluer régulièrement la santé psychologique des proches aidants, d'orienter éventuellement vers des dispositifs de soutien spécifiques, de proposer des stratégies d'adaptation à la situation, mais surtout de proposer un espace d'expression pour permettre de relativiser la situation et de diminuer les angoisses et l'incertitude sur l'évolution de l'épidémie.

Cette période a été vécue comme une période d'isolement et d'inquiétudes, mais elle a également été une période d'innovation. De nouvelles perspectives d'accompagnement à domicile ont ainsi été ouvertes.



## 3 PRIORITÉS POUR SE DÉPLOYER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



**ACCROÎTRE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ANAIS  
ENTREPRISE ET DÉVELOPPER L'EMPLOI  
ACCOMPAGNÉ AFIN DE CONFORTER SA  
POSITION D'ACTEUR DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION  
SOCIALE**

**OBJECTIF :**  
**CONSTRUIRE UN MODÈLE D'ENTREPRISE ADAPTÉE RÉPONDANT À LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, TOUT EN GÉNÉRANT DES RESSOURCES POUR LA FONDATION ANAIS**

Pour accompagner dans l'emploi des salariés en situation de handicap, la Fondation ANAIS a redynamisé son modèle d'EA :

**CRÉATION DE 5 NOUVELLES EA VALIDÉES DANS LES 4 CPOM RÉGIONAUX SIGNÉS AVEC LES DREETS**

- EA de Tours (18),
- EA d'Aubigny-sur-Nère (37),
- EA de Jouy-le-Moutier (95),
- EA d'Épernon (28)
- EA de Domfront-en-Poiraie (61).

**CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS OFFRANT AUX SALARIÉS DE NOUVELLES COMPÉTENCES DANS LEUR PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION**

- Atelier textile de Sées,
- Atelier d'assemblage semi-automatique d'Épernon,
- Service d'entretien des locaux professionnalisé à Paris,
- Nouvelle Cuisine Centrale de Jouy-le-Moutier,
- Brasserie de bière à Aubigny-sur-Nère,
- Espaces Verts Urbains à Tours
- Destruction sécurisée de documents à Coulaines...

Cette liste non exhaustive sera enrichie de nouveaux projets dont certains, tel que le reconditionnement de matériels informatiques, sont déjà initiés.

**CRÉATION D'EMPLOIS**

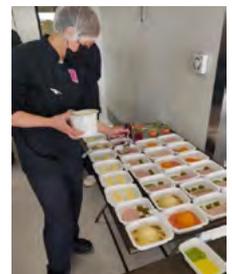
De 205 emplois en EA en 2019, la Fondation est passée à 287 en 2022.

Ces emplois ont vocation à être le support de parcours professionnels professionnalisants et conduisant à des recrutements dans le milieu ordinaire. Ainsi par exemple, pour déployer les parcours des salariés des EA dans le secteur de la restauration collective (côté cuisine), un partenariat a été initié entre les deux Cuisines Centrales ANAIS et l'école Lenôtre pour former les salariés EA et les encadrants.

ANAIS Entreprise contribue à l'expérimentation du dispositif des CDD Tremplin. 20 personnes ont signé un CDDT dans les effectifs ANAIS, avec d'ores et déjà des sorties positives, notamment avec les partenaires APTIV et SODEXO.

Enfin, les EA ANAIS constituent des passerelles entre l'ESAT et le milieu ordinaire. Sur la nouvelle EA ANAIS de Tours, 10 salariés viennent d'ESAT de la région de Tours, extérieurs à ANAIS.

Le recrutement de chargés d'insertion régionaux permettra d'accélérer cette logique de structuration de parcours.



# OBJECTIF : DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INSERTION SOCIALE PAR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS D'ESAT



Pour contribuer à la réforme des ESAT qui vise notamment à rapprocher le statut de Travailleur d'ESAT de celui de salarié, la Fondation ANAIS oriente ses ESAT vers une plus grande ouverture et plus de professionnalisation des travailleurs.



Les activités des ESAT sont restées longtemps limitées à ce que les entreprises ne veulent plus faire. Ce qui, par définition, ne prépare pas les travailleurs à pourvoir des postes dans le milieu ordinaire. Pour rapprocher les ESAT du marché du travail, la Fondation ANAIS favorise la création de nouvelles activités. L'ESAT de Gennevilliers (92), par exemple, a initié un atelier de confection textile et une activité de conditionnement de produit biologiques.





ANAIS Entreprise met en place pour chacun des travailleurs un accompagnement vers le métier de son choix avec :

- Un projet personnalisé intégrant un parcours professionnel,
- Le recrutement de chargés de parcours/Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP),
- Le développement de passerelles vers l'EA,
- L'apprentissage et la responsabilisation dans des ateliers « apprenants »,
- Des formations professionnalisantes.



Ainsi l'ESAT de Domfront (61), précurseur sur ces méthodes d'accompagnement, a présenté 5 candidats au CAP de logisticien qui ont tous été diplômés par VAE.



## OBJECTIF : CONFORTER LA POSITION D'ANAIS ENTREPRISE COMME ACTEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INCONTOURNABLE SUR LES TERRITOIRES

### ANAIS ENTREPRISE : UN ACTEUR CRÉDIBLE

#### ANAIS Entreprise renforce sa crédibilité sur le marché par plus de professionnalisation :

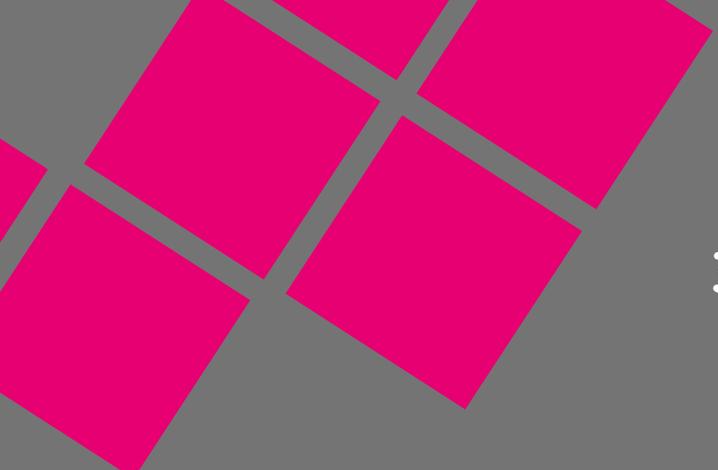
- **Certification qualité ISO 9001** : Certification obtenue par les établissements de Vernouillet (28) et en déploiement sur l'ensemble ANAIS Entreprise,
- **Agréments ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)** : toutes les EA ANAIS ont reçues cet agrément,
- **Mise en place de CGV (Conditions Générales de Ventes)** : elles sont disponibles sur le site de la Fondation et donnent un cadre juridique aux relations commerciales,
- **Conventionnement des gros marchés** par contractualisation des relations commerciales avec les principaux partenaires (refonte du contrat SODEXO...).

### ANAIS ENTREPRISE : UN ACTEUR VISIBLE

#### ANAIS Entreprise renforce aussi sa visibilité et son engagement au sein du secteur :

- ANAIS Entreprise a participé aux travaux sur la refonte des ESAT initiés par la Secrétariat d'Etat en charge des Personnes Handicapées de Madame CLUZEL,
- Administrateur UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) : la Fondation siège au conseil d'administration de l'UNEA,
- Administrateur HANDECO : la Fondation siège au conseil d'administration d'HANDECO qui facilite la mise en relation avec des grands comptes,
- Associations professionnelles : actions locales auprès d'associations regroupant des acteurs par secteurs, tel que Polepharma rassemblant les acteurs français de la Pharmacie,
- Collectif France Emploi Accompagné : la Fondation est membre de ce collectif,
- Partenaire du SPE (Service Public pour l'Emploi) : Relations étroites avec les acteurs locaux du SPE et notamment les CAP Emploi.





## 3 LEVIERS POUR SE MODERNISER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



VALORISER L'IDENTITÉ ET L'ACTION DE LA  
FONDATION ANAIS

## OBJECTIF : ASSEOIR LA NOTORIÉTÉ DE LA FONDATION ANAIS

Il est important de faire reconnaître la Fondation ANAIS comme un acteur de poids dans le secteur médico-social. Cette légitimité compte pour défendre et assumer ses positions, et garantir sa liberté de choix. De nombreuses démarches ont été engagées dans ce sens depuis plusieurs années, amenant aujourd'hui la Fondation à compter sur un réseau partenarial et collaboratif en pleine expansion, avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs que les siennes.

*ZOOM SUR ...*

### le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »

La Fondation ANAIS a lancé en 2021 « À ton sport, À ta santé ! », un projet visant à développer la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap accompagnées, et promouvoir le sport comme vecteur de santé et d'intégration sociale.

On le sait, les activités physiques et sportives régulières sont très bénéfiques pour la santé. Au-delà de l'enjeu sanitaire, leur pratique revêt un enjeu social majeur. En 2019, ANAIS changeait de statut et passait d'Association à Fondation. Elle affichait alors sa nouvelle signature : Agir pour Notre Société... Chaque mot a son importance. L'ambition associée est de permettre à chacun, sans discrimination, de jouer un rôle actif pour co-construire une société bienveillante et accueillante. Tous les pans sociétaux sont concernés par cette inclusion, et notamment le sport, reconnu comme ayant une très forte utilité sociale dans la construction de ce sentiment d'appartenance à une même société.

Néanmoins, la pratique sportive comme élément pour vivre mieux, et mieux vivre ensemble a du mal à s'imposer s'agissant des personnes en situation de handicap. Bien que la politique française menée soit résolument tournée vers l'essor et la facilitation de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, il existe un consensus pour souligner qu'elle demeure limitée. Selon le baromètre national 2018 des pratiques sportives de l'INJEP, 48% des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activité physique et sportive contre 34% de la population générale. De nombreuses mesures ont été prises dans le cadre de la stratégie nationale sport et handicap 2020-2024, mais il y a encore beaucoup à faire. Avec son projet, la Fondation ANAIS souhaite contribuer à répondre aux attentes et aux besoins individuels, sociaux et sociétaux à améliorer.

En mars 2022, une loi a été adoptée à l'Assemblée Nationale visant à démocratiser le sport en France en s'appuyant notamment sur le sport-santé<sup>1</sup>. Cette loi inscrit l'offre d'activités physiques et sportives au titre des missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sociaux et médico-sociaux. Avec son projet, la Fondation ANAIS avait pris les devants en positionnant ses ESMS comme ressources essentielles à mobiliser pour développer une pratique parasportive.

<sup>1</sup> LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France

# ZOOM sur ...

## le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »

En 2022, dans ce contexte où l'activité physique est devenue un enjeu mondial de santé publique, environ 150 personnes, de 7 à 70 ans, ont bénéficié d'un programme d'entraînement à vélo dans les établissements ANAIS, avec l'appui de Thierry DELAGE, entraîneur de l'équipe de France en Para Cyclisme Adapté. En 2023, le projet s'ouvre à la marche et une nouvelle discipline sportive sera proposée chaque année.



La Fondation ANAIS lance régulièrement aux participants des défis sportifs, avec un défi ultime « À ton tour » en juin où tous sont réunis au Vélodrome Jacques ANQUETIL (Paris 12<sup>e</sup>) pour établir un record mondial. Le 23 juin 2022, à l'occasion de la Journée Olympique mondiale, ils ont réalisé le plus grand relais sur piste en para cyclisme adapté en nombre de personnes : 121 cyclistes en draisienne, tricycle, vélo classique, tandem, vélo pour fauteuil roulant, se sont relayés pendant 4 heures ! Parallèlement des parcours santé étaient proposés dans le Bois de Vincennes et de nombreuses animations ont ponctué cette journée.



# ZOOM SUR ...

## le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »



... / ...

# ZOOM SUR ...

## le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »



# ZOOM sur ...

## le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »



# Zoom sur ...

## le projet « À TON SPORT, À TA SANTÉ ! »

Au-delà de l'enjeu premier d'améliorer le bien-être physique, moral et social des participants, ce projet est un formidable moyen pour développer la notoriété de la Fondation ANAIS. Les réalisations des sportifs servent à alimenter une communication externe régulière apportant une démonstration positive et de terrain de la qualité des accompagnements. La visibilité donnée à leur engagement sportif participe à déconstruire beaucoup de préjugés sur le handicap, les parasports et rappeler que l'accès au sport est un droit fondamental.

Au sein de ce projet, la Fondation ANAIS se sert aussi du sport comme vecteur d'intégration sociale en favorisant la rencontre notamment avec d'autres ESMS et en développant la pratique sportive des personnes en situation de handicap accompagnées au sein de Clubs du milieu dit ordinaire. Cela permet de créer du lien, se faire connaître, et ouvrir à la différence.

Ce projet favorise aussi le développement du réseau partenarial de la Fondation. De nombreuses personnes et structures sont sensibles à cette valorisation de toutes les formes de pratique du parasport, cet engagement du sport pour tous, et ont souhaité soutenir la Fondation ANAIS : Fondation Malakoff Humanis Handicap, Sodexo, Cofidis, TES, PCO, Ville de Paris, Fédération Française du Sport Adapté, IdemaSport, Century21, Malineo/Paravol, Maisons Sport Santé, Vittel, Santini, École ECS, et d'autres à venir en 2023 tels que ASO, organisateur du Tour de France...



Sans compter Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État en charge des Personnes Handicapées, qui a enregistré en 2022 un message de soutien, ou encore de nombreuses personnalités du Ministère des Sports, Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, Comité Paralympique et Sportif Français, CIH - Comité Interministériel du Handicap, Mairie de Paris et Paris 12... présentent à l'événement « À ton tour ». Ensemble nous œuvrons pour une nation plus en forme et plus inclusive !



## OBJECTIF : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONDATION ANAIS

### ENGAGER DES TRAVAUX POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONDATION

L'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement est devenue un **objet de politique publique** tant les difficultés de recrutement sont devenues aiguës après la crise sanitaire. Le phénomène est apparu dans le secteur du soin. Il est maintenant **partagé par les secteurs médico-sociaux et sociaux**. L'État a tenté d'agir, même si beaucoup reste à faire :

- Sur les rémunérations avec les **accords du Ségur** (2021), puis les **accords Lafordade** (2022),
- Sur la notoriété des métiers : **une campagne de communication** d'une ampleur sans précédent a été déployée au cours de l'année 2022 en multicanal (TV, radio, presse, affichages et réseaux sociaux) **pour valoriser les métiers d'infirmier, éducateur, aide-soignant et aide à domicile**,
- Sur l'accès à ces métiers en développant **l'offre de formation** (12 500 places ouvertes en IFSI, IFAS et IRTS), en aidant les employeurs à **qualifier** leurs personnels (2021-22 : financements pour prendre en charge du salaire des professionnels en qualification), en favorisant le développement de **l'apprentissage** et en encourageant la **VAE**.



Il appartient aux employeurs, tels que la Fondation ANAIS, d'agir à leur niveau pour fidéliser leurs équipes et donner envie à de nouveaux professionnels de les rejoindre.

Pour fidéliser les professionnels engagés à la Fondation autour de ses valeurs et de projets

opérationnels ambitieux, la Fondation ANAIS mobilise deux leviers principaux :

- **Renforcer le sentiment d'appartenance** en s'appuyant notamment sur les valeurs et les ambitions de la Fondation. La mise en place d'une identité visuelle depuis la création de la Fondation, la mobilisation collective pour l'organisation de l'évènement « À ton sport, À ta santé ! » en juin 2022, participent au développement d'une identité Fondation ANAIS dans laquelle les équipes peuvent se reconnaître. Dans la continuité, la Fondation ANAIS va développer des outils de communication interne pour favoriser la circulation de l'information, susciter de l'engagement et de la participation aux projets de la Fondation, et valoriser les réalisations des uns et des autres.
- **Développer des conditions de travail** permettant de conjuguer les conditions optimales d'accompagnement des personnes avec handicap et des vies personnelles harmonieuses. C'est un dossier qu'il est indispensable d'ouvrir si la Fondation souhaite répondre aux aspirations de ses équipes.

C'est parce que la Fondation ANAIS aura progressivement mis en place des organisations et conditions de travail satisfaisantes, mais aussi suscité l'adhésion à son projet et à ses ambitions, qu'il sera possible de **développer la marque employeur ANAIS** qui attirera de nouveaux professionnels. Pour y parvenir, deux leviers critiques sont notamment à mobiliser :

- Le soutien de la communauté managériale composée de l'ensemble des managers de la Fondation. C'est par le développement des compétences managériales, le partage de



compétences, d'outils, de ressources et de bonnes pratiques que la Fondation disposera d'une communauté mieux armée pour prendre soin de ses équipes. C'est notamment dans cette perspective que la Fondation a décidé la création de 3 postes de directeurs régionaux pour apporter un soutien de proximité aux directeurs d'établissements médico-sociaux.

- Le développement d'une politique des ressources humaines qui place la Fondation notamment en situation de promettre des évolutions professionnelles assorties de parcours qualifiants.



## OBJECTIF : VALORISER LES ÉLÉMENTS DE DIFFÉRENCIATION DE LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS a réservé aux personnes en situation de handicap qu'elle accompagne une place au sein de sa gouvernance.

Cette démarche s'inscrit dans sa politique d'inclusion et permet d'améliorer la participation citoyenne tant individuelle que collective des personnes par l'exercice de leurs droits. Nathalie ANFRAY, travailleuse à l'ESAT de Barenton (50) et Denys LUDBROOK, travailleur à l'ESAT de Gennevilliers (92) sont membres du Conseil de Surveillance. Pour favoriser leur participation, un pair aidant a été désigné. Michel CREAC'H, siégeant au Conseil de Surveillance, les accompagne tout au long de leur mandat et garantit leur libre expression. Voici leur témoignage :

Denys  
**LUDBROOK**



« Je siége au Conseil de Surveillance depuis un an et demi. M. LANOS, Directeur de l'ESAT, m'avait proposé en 2022 de me porter candidat pour intégrer cette instance. J'ai accepté cette proposition car je souhaitais porter la parole de l'ensemble des travailleurs d'ESAT et découvrir comment se passent le travail et la vie collective dans les autres établissements.

Mon mandat m'a beaucoup appris. C'est un rôle passionnant : il faut écouter attentivement ce qui est dit et être capable de demander des explications lorsqu'on ne comprend pas, afin de se rendre bien compte de ce qui sera décidé concrètement.

Nous formons une bonne équipe au sein de ce Conseil de Surveillance. Je prends ce rôle très au

sérieux car j'ai à cœur de défendre les intérêts de mes collègues. Je suis heureux de faire ce que je fais et je compte bien continuer à rester attentif aux décisions prises et à leurs conséquences pour la vie quotidienne des travailleurs.

C'est un rôle extrêmement important et il ne faut pas se laisser intimider. Cette mission est tout à fait accessible aux personnes en situation de handicap ! Nous sommes tous capables de dire les choses qui nous concernent et prendre part aux décisions. Les établissements ne sont pas forcément informés du contenu des échanges : le conseil est tenu à la confidentialité.

Je fais aussi partie de l'Association des Amis de la Fondation ANAIS. Nous nous réunissons régulièrement et échangeons sur nos conditions de travail. Nous envisageons des visites d'établissements pour comparer les situations et nous inspirer mutuellement.

J'invite toutes les personnes accueillies au sein de la Fondation ANAIS à rejoindre cette association pour augmenter le nombre d'adhérents et ainsi porter à l'attention des instances décisionnelles des sujets importants pour nous. Il est nécessaire qu'un plus grand nombre de personnes en situation de handicap participe aux discussions et aux décisions, aussi bien au sein de l'association que du Conseil de Surveillance de la Fondation.

Rejoignez-nous ! »

Nathalie  
ANFRAY



Michel  
CREAC'H



« En ma qualité de pair aidant auprès des personnes accompagnées par la Fondation ANAIS, et représentantes de l'Association des Amis de la Fondation ANAIS, auprès du Conseil de Surveillance, cette représentation me paraît tout à fait importante.

Elle ne trouvera toutefois son plein intérêt que lorsque que l'AAFA aura trouvé son rythme de croisière qui permettra de guider ses représentants au travers d'une formation et d'une réflexion qui les invitera à représenter pleinement l'ensemble de leurs pairs.

L'AAFA devra en amont organiser un suffrage auprès de ses membres adhérents issus du collectif des personnes accompagnées. Cette votation invitera ainsi ces dernières à s'impliquer dans la vie de l'AAFA, et même selon nos souhaits à y prendre des responsabilités en lien avec leurs capacités.

Le soutien de membres bénévoles de l'AAFA, que l'on peut qualifier de « pairs aidants », sera d'être dans l'écoute en favorisant toujours l'expression du collectif, relayée par leur rôle au sein de l'AAFA.

Jusqu'ici, ce sont Nathalie ANFRAY, et Denys LUDBROOK, qui ont accepté cette mission, et je les en remercie pleinement.

Ils ont su être attentifs et ont permis cette représentation au Conseil de Surveillance, comme l'ont voulu les membres fondateurs. »



## 3 LEVIERS POUR SE MODERNISER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LA  
CULTURE PARTENARIALE



## OBJECTIF : CONSOLIDER LA POLITIQUE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

« La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des structures et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique.

La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement. Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les structures, les territoires et les actifs. »

(source : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion)

Au sein de la Fondation ANAIS, une mise à jour des fiches métiers a débuté en 2022 et se poursuit en y associant les groupes métiers<sup>2</sup>. Cette mise à jour est indispensable pour permettre de décrire complètement les parcours professionnels possibles au sein de la Fondation ANAIS et mettre en place une Gestion des Emplois et Parcours Professionnels structurée, lisible pour tous et attractive à l'horizon 2024.

## OBJECTIF : PORTER LA CULTURE D'ALLIANCE PARTENARIALE

La vie des personnes avec handicap, nécessite souvent des accompagnements et services multiples qui rendent indispensable la coopération entre les acteurs du soin et de l'accompagnement, mais aussi de l'éducation, de l'emploi, du logement... Aussi les établissements et les services ANAIS sont porteurs d'une forte culture partenariale<sup>3</sup> sur les territoires pour être en situation de leur apporter, ainsi qu'à leur famille, le soutien le plus complet. La politique d'inclusion scolaire déployée par la Fondation est une bonne illustration de ses savoir-faire en la matière. Les établissements et services des autres secteurs d'activités ANAIS médico-social ou ANAIS Entreprise sont également très intégrés à leurs bassins de vie, et plus largement, pour être en situation d'accompagner des parcours inclusifs.



<sup>2</sup> Ces groupes, au nombre de 5 à la Fondation, rassemblent les directeurs des 5 métiers (Enfance & Éducation Spécialisée, Habitat & Vie sociale, Thérapeutique & Soins, Personnes âgées, Insertion professionnelle) tous les 2 ou 3 mois, pour partager leurs préoccupations professionnelles.

<sup>3</sup> Voir section **Développement des partenariats pour l'inclusion** page 31

ZOOM sur ...

## Le « G10+ » : pérennisation de coopérations entre grands organismes gestionnaires nées pendant la crise sanitaire

Confrontées à des situations inédites, 10 associations et fondations engagées dans le secteur du handicap, représentées par leurs Directeurs Généraux, ont commencé à travailler ensemble avec la Secrétaire d'État en charge du Handicap pour faire face au mieux aux effets de cette crise sur la vie des personnes avec handicap. Mesurant tout l'intérêt des coopérations qu'ils avaient ainsi initiées, les dirigeants de ces organismes gestionnaires (OG) ont choisi de maintenir leurs rencontres et se sont donnés de nouveaux objets de travail. Depuis, le cercle s'est élargi à d'autres organisations, d'où l'appellation « G10+ ».

Engagés dans les transformations du secteur, ces OG ont répondu dans un même élan à l'un des appels à projet de la CNSA encourageant l'innovation notamment pour favoriser l'auto-détermination des personnes et leur inclusion. Programmée fin 2022, la journée de présentation des « pépites » financées dans ce cadre aura lieu en 2023, ouverte par Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès du Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. C'est ainsi que les Directeurs Généraux ont élargi le bénéfice de ces échanges à leurs équipes, permettant à près de 80 professionnels de se rencontrer et d'apprendre des expériences des uns et des autres.

Ce groupement de fait (puisque aucune structure juridique n'a été créée et que son animation est tournante) est resté aussi un interlocuteur pour les gouvernements successifs. Ainsi, deux ou trois Directeurs Généraux rencontrent toutes les 6 semaines le Directeur de cabinet de la Ministre déléguée chargée des personnes handicapées. C'est notamment à l'occasion de ces rencontres que le G10+ a apporté des contributions aux travaux préparatoires de la Conférence Nationale du Handicap (mars 2023).

La Fondation ANAIS est également impliquée dans des cercles variés pour partager ses savoir-faire et nourrir sa propre réflexion.

La Fondation est fortement engagée au sein de NEXEM, la fédération employeur à laquelle elle adhère. Le président de la Fondation est membre du conseil d'administration et participe aux travaux préparatoires des négociations de la convention collective unique. Déterminée à favoriser l'autodétermination des personnes, la Fondation ANAIS est également engagée dans le Collectif France Appui à la Demande, le CFAD. Ce collectif s'est donné pour objectif de faire connaître les initiatives développées pour favoriser l'expression de la demande des personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi d'accompagner les expérimentations et déploiements opérationnels. La Fondation est fortement impliquée dans les instances stratégiques de ce collectif et a formé 3 professionnels au métier d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV).<sup>4</sup>

Déployant une offre d'insertion professionnelle pour les personnes vivant avec un handicap au travers de ses Entreprises adaptées, la Fondation est administrateur de l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées). Elle est également engagée dans la gouvernance d'HANDECO, et adhère du Collectif France Emploi accompagné depuis 2022.<sup>5</sup>

## OBJECTIF : SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE DE LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS, comme toute Fondation, n'a pas d'adhérent. C'est pourquoi les membres fondateurs ont créé une association : l'Association des Amis de la Fondation ANAIS - l'AAFA qui est le porte-voix de la Fondation ANAIS militant en faveur des personnes accompagnées.

Actuellement, l'Association compte environ 250 adhérents. Il s'agit des personnes vivant avec un handicap et accompagnées par la Fondation, leurs amis, leurs familles. L'association désigne parmi ses membres trois personnes, dont deux personnes en situation de handicap, pour siéger au Conseil de Surveillance de la Fondation.<sup>6</sup>

L'AAFA concourt à préserver, valoriser et faire connaître les missions et les valeurs de la Fondation ANAIS, participant ainsi à la réussite des projets portés par cette dernière. L'association s'implique aussi dans le fonctionnement des Conseils de la Vie Sociale (CVS) en proposant à la Fondation d'être représentée par des personnes membres de l'AAFA, prêtes à s'engager bénévolement au sein des CVS. La Fondation ANAIS a fait le choix en effet de ne recourir qu'à des bénévoles membres de l'Association des Amis de la Fondation pour renforcer et soutenir ses actions d'accompagnement

et d'accueil des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance, promouvoir leurs droits, soutenir l'autodétermination. L'adhésion à l'AAFA est donc une condition préalable à l'exercice d'une mission de bénévolat au sein de la Fondation ANAIS.

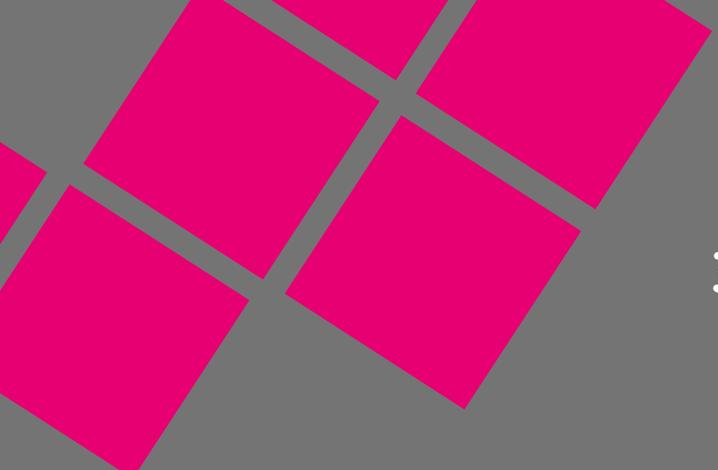
Afin d'être au plus près des personnes accompagnées par la Fondation et de leurs aidants, familles, amis, proches, l'Association des Amis de la Fondation ANAIS a l'ambition de créer un réseau autour de l'établissement ou d'un ensemble d'établissements et espère ainsi fédérer le plus grand nombre autour d'un projet commun : le bien vivre ensemble.



<sup>4</sup> Voir page 34

<sup>5</sup> Voir page 42

<sup>6</sup> Voir leur témoignage page 52



# 3 LEVIERS POUR SE MODERNISER AVANCÉES ET PERSPECTIVES



POURSUIVRE LA MODERNISATION DE LA  
GESTION

## OBJECTIF : SÉCURISER LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT MÉDICO-SOCIAL ET DU DOMAINE DE L'ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE – LANCEMENT DE PROJETS TRANSVERSAUX

L'année 2022 a été l'année de concrétisation de projets avec de forts enjeux liés au système d'information de la Fondation tant en termes de sécurisation que d'efficacité des processus métiers. L'infrastructure cœur de réseau a été changée intégralement. Le Plan de Reprise d'Activités est initié. Le dépôt de dossier ESMS numérique pour les ESMS soins est accepté, et pour les 60 autres ESMS il devrait l'être courant 2023. La GED (Gestion Electronique des Données) et la dématérialisation des factures sont engagées. De nouvelles couches de sécurisation du SI (Système d'Information) ANAIS ont débuté. Autant de marqueurs de l'accélération de la Fondation ANAIS dans le domaine de la numérisation.

- SDSI (Schéma Directeur du Système d'Information) : La Fondation ANAIS cherche un partenaire en capacité de l'accompagner dans la réalisation de son SDSI. L'année 2022 a permis de trouver et auditionner trois partenaires potentiels à cette fin. Le Schéma Directeur du SI est un document stratégique de programmation qui propose une déclinaison en axes et projets stratégiques sur une période de 5 ans. Il comprend une dimension organisationnelle importante et doit se décliner en portefeuille de projets organisationnels et informatiques. L'objectif est de se doter d'un Système d'Information porteur de gains d'efficacité.
- RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : La Fondation ANAIS est accompagnée par un DPO (Délégué à la Protection des Données) externalisé sur la mission réglementaire de mise en conformité RGPD. Les Services Centraux ont terminé la constitution de leur registre avec 23 fiches de traitement réalisées et suivies. La mise en conformité a été initiée pour les établissements et services ANAIS qui avaient pris du retard avec la crise COVID.
- Sécurité : Un constat unanime sur l'état de la sécurité des Systèmes d'Information a mis en évidence le fait que les solutions classiques dont dispose la Fondation pour protéger les infrastructures de ses SI sont totalement inefficaces face aux attaques complexes de nouveaux types. Les médias ont rapporté nombre d'affaires aux conséquences dramatiques ciblant le sanitaire et le secteur du médico-social. Ainsi, l'année 2022 a permis d'avancer en deux temps sur cette question :
  1. *La Fondation a augmenté la sécurité des éléments stratégiques que représentent ses serveurs et infrastructures pour une année,*
  2. *Dans le même temps, la Fondation a testé une nouvelle génération de sécurité managée qui va équiper l'ensemble des équipements ciblés du SI de la Fondation (des dizaines d'heures ont été nécessaires pour tester différentes solutions et différents services).*
- GED : Suite à une longue analyse, une solution de GED (Gestion Electronique des Données) a été choisie pour la Fondation ANAIS fin 2022. Cette dernière va permettre de monter en qualité sur les processus ciblés en garantissant le respect des procédures internes ANAIS et de l'accès à l'information. La GED doit aussi permettre de réduire la manipulation de papiers. La première brique de cet édifice est la facture électronique entamée en 2022.
- PRA : Un risque important, identifié et reconnu depuis plusieurs années, en interne comme en externe, est la réalisation d'un PRA (Plan de Reprise d'Activités) à niveau. C'est un ensemble de règles, procédures et solutions techniques qui permettent de prévoir, par anticipation, les mécanismes pour reconstruire et remettre en route de manière maîtrisée le Système d'Information en cas de sinistre important. La priorisation de ce projet a été donnée début 2022.

- **DUI** : Le Dossier Unique Informatisé doit principalement permettre de sécuriser l'accompagnement et le parcours de la personne en situation de handicap, mais aussi de sécuriser le professionnel. La solution devra permettre de communiquer avec la Messagerie sécurisée de santé, le Dossier Médical Partagé (DMP) et l'Identité Nationale de Santé (INS). Il permettra aussi de mesurer l'activité et de répondre à l'enjeu prochain qu'est la mise en œuvre de SERAFIN PH. La Fondation a mis l'accent sur les deux dossiers DUI tout au long de cette année 2022.<sup>7</sup>

Ces dossiers stratégiques ne sont qu'une partie des mutations organisationnelles technologiques et réglementaires que la Fondation doit anticiper, suivre et mettre en œuvre. Le virage numérique est un projet commun sous contraintes... Le commun et le travail sous contraintes sont deux notions fortes inscrites dans l'ADN de la Fondation ANAIS et de son secteur.



## OBJECTIF : METTRE EN PLACE DES REPORTINGS DE GESTION AVEC DES OUTILS DE PILOTAGE RÉNOVÉS

La Direction Financière a mené, au cours du deuxième semestre 2022, une mission d'audit interne afin d'identifier l'ensemble des processus et des procédures mis en place pour assurer la fiabilité de l'information financière. Cet audit a permis la définition d'un plan d'action 2023/2024 pour répondre aux priorités suivantes :

**RENFORCER LA CONTRIBUTION DU PÔLE CONTRÔLE DE GESTION**

- ▶ Au près des établissements
- ▶ CODIR

**DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGES**

- ▶ Résultat intermédiaire mensuel
- ▶ Résultat d'activité
- ▶ Analyse G2
- ▶ Suivi activités ESMS & IP (Écrêtement aides aux postes)

**DÉPLOYER LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE**

- ▶ Structuration des coûts
- ▶ Analyse des résultats (Établissement / Activités / Produits)
- ▶ Manager les différentes activités
- ▶ Connaissance des coûts / Impacts processus de production
- ▶ Aide à la décision (Production / Investissement / Commerciale...).

<sup>7</sup> Voir page 20

## OBJECTIF : OPTIMISER L'UTILISATION DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES

La Fondation ANAIS a engagé en 2022 une démarche de numérisation des processus comptables & financiers afin d'optimiser, améliorer et moderniser le système d'information proposé aux utilisateurs :

### FACTURE ÉLECTRONIQUE

Le choix de l'éditeur de dématérialisation des factures fournisseurs a été validé en octobre 2022. Ce projet sera mené sur l'année 2023 avec les objectifs suivants :

- Traiter automatiquement la saisie des factures,
- Sécuriser et renforcer le processus de comptabilisation des factures fournisseurs (supprimer les doubles saisies),
- Améliorer le suivi des engagements financiers et transactions financières,
- Réduire les coûts de gestions (coûts d'affranchissement, de stockage et de traitement).

### GESTION DES ACHATS

La digitalisation du processus achat sera engagée sur le second semestre 2023. Elle a pour objectifs de :

- Faciliter la relation avec les fournisseurs et négocier les contrats,
- Assurer un suivi de la commande à la livraison et détecter rapidement les retards ou éventuels problèmes,
- Améliorer le suivi et processus de validation du bon de commande.

### DÉPLOIEMENT DE LA GAMME CEGI

La Fondation ANAIS a continué en 2022 d'accompagner CEGI (Editeur de Logiciel Comptable & RH) dans le développement et déploiement de la nouvelle version de facturation SEJOUR FIRST, application utilisée par les EHPAD. Fin octobre 2022 le développement du nouveau module de facturation pour les foyers (FOYER FIRST) a été engagé et la Fondation procédera au déploiement sur l'année 2023.



# 2022 : SITUATION FINANCIÈRE

Les Comptes Annuels de la Fondation en 2022 regroupent 111 structures comptables. L'exercice comptable 2022 a été impacté par les éléments majeurs suivants :

## CHANTIERS

Les chantiers en cours au 31 décembre 2022 sont :

- La reconstruction du site ESAT/EA du Pays d'Alençon suite à l'incendie de 2019,
- La reconstruction du pôle Habitat de Saint-Ouen-l'Aumône (95) et de l'IME d'Osny-Cergy (95).

## COMPLÈMENT TRAITEMENT INDICIAIRE

La prime mise en œuvre en 2020 dans le cadre des accords du « **Sécur de la santé** » a été pérennisée sous la forme d'un complément de traitement indiciaire (CTI). D'abord versé aux agents des hôpitaux et des EHPAD, il a été progressivement étendu à d'autres catégories d'établissements et de personnels. Pour la Fondation ANAIS cela a conduit aux applications suivantes :

- Pérennisation à partir de 2021 de la prime SEGUR à l'ensemble des salariés des EHPAD (237 euros bruts par mois),
- Accord de méthode Laforcade (Volet 1) : revalorisation équivalente du SEGUR (238 euros bruts pour plusieurs catégories de personnels dans les ESMS, à effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021,
- Accord SEGUR 2 : transposition au secteur privé de la prime d'attractivité des métiers de la FPH (Fonction Publique Hospitalière) pour certains métiers des ESMS de 38 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- Revalorisation de 238 € bruts par mois de certains métiers éducatifs et sociaux à effet au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Au titre de 2022, le coût total des volets SEGUR et LAFORCADE aura été de **4 100 K€** en année pleine contre 1 006 K€ en 2021 lors de sa mise en place. La Fondation a reçu des crédits pérennes.

## REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT

L'évolution de la valeur du point de 3.82 à 3.93 avec effet rétroactif au 01/07/2022 représente un impact de **1 577 K€** sur le périmètre de la Fondation. Une charge à payer salariale a été constatée au 31/12/2022. La revalorisation du point a eu un impact sur le résultat de **1 M€** en 2022, en tenant compte du CNR (Crédit Non Reconductible) reçu.

## FERMETURE DE L'EHPAD DE LA VILLE AUX CLERCS

Pour rappel, par un courrier en date du 3 décembre 2020, l'ARS et le Conseil Départemental du Loir et Cher ont signifié à la Fondation ANAIS leur souhait de transformer l'EHPAD de La Ville aux Clercs (42 places et structurellement déficitaire) en EAM (Établissement pour Adulte Médicalisé) de 10 places.

La fermeture de l'EHPAD, initialement à l'horizon 2023/2024 a ensuite été fixée par les autorités au 31 mars 2022. Compte tenu de l'avancement du projet au 31 décembre 2022, les conséquences financières ont été intégrées dans les comptes 2022. Le coût du Plan de Sauvegarde de l'Emploi portant sur les salariés de l'EHPAD s'élève à 600 K€ (fin des contrats salariés au 31/07/2022). Une provision avait été constituée à hauteur de 657 K€ en 2021.

## OUVERTURE DE LA MAS D'AUBIGNY-SUR-NÈRE

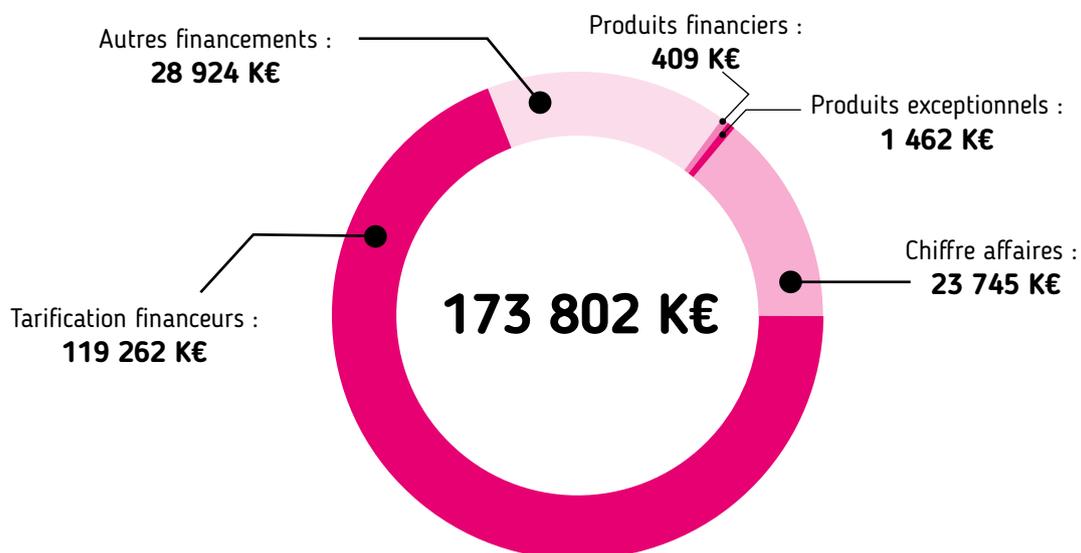
Le 1<sup>er</sup> juin 2022 la Fondation ANAIS a reçu la notification pour la création de 4 places MAS en redéploiement de 4 places FAM à Aubigny-sur-Nère.

## EA DE JOUY-LE-MOUTIER

L'agrément d'exploitation de la Cuisine Centrale de Jouy-le-Moutier a été notifié en septembre 2022.

## COMPTE DE RÉSULTAT 2022

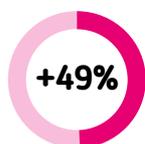
L'ensemble des **produits** s'élève à **173 802 K€** pour l'année 2022, avec une répartition comme suit :



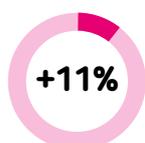
L'ensemble des **charges** s'élève à **174 469 K€** pour l'année 2022, en **hausse de 12 848 K€** par rapport à 2021. Cette variation se ventile de la façon suivante :



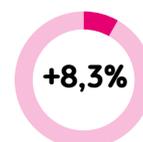
Augmentation des **consommations de matières premières** (3,5 M€)



Développement du **recours à l'intérim** (2,9 M€)



Augmentation du **poste alimentation** (7,4 M€),



**Dépenses de personnel** (charges sociales et fiscales incluses) de 115 327 M€ en hausse s'expliquant notamment par :

- La revalorisation de la valeur du point (1,5 M€),
- Le versement du Complément traitement Indiciaire sur une année complète (+3 M€),
- L'augmentation des charges financières de +17%,
- Le Plan Sauvegarde de l'Emploi de l'EHPAD de la Ville-aux-Clercs (600 K€).

Le **résultat comptable** de l'année 2022, avant écritures des reprises, affiche un déficit comptable de **-666 833 €** et se décompose de la façon suivante :

- Un déficit comptable au titre des établissements sous gestion contrôlée se ventilant de la façon suivante :
  - + **573 481 €** au titre des établissements du CPOM ARS
  - **316 214 €** au titre du siège social
  - **193 789 €** au titre des établissements financés par les Départements
  - **1 658 393 €** au titre des EHPAD
- Un excédent de **928 082 €** au titre des établissements en gestion propre dont principalement :
  - +**573 296 €** d'excédent pour l'Insertion Professionnelle,
  - +**354 786 €** d'excédent pour la Fondation.

Après retraitements des reprises du résultat N-2, de **1 012 038 €** (selon décisions des financeurs), **le résultat consolidé de la Fondation affiche un excédent de 345 205 €.**





**Réalisation graphique :**  
Entreprise Adaptée ANAIS - Édition & Numérisation

**Crédits photos :**  
Fondation ANAIS

**Impression :**  
Entreprise Adaptée ANAIS - Édition & Numérisation



Agir pour Notre Société

---

## Fondation ANAIS

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 21 octobre 2019

Siège social : Métropole 19 - 134/140 Rue d'Aubervilliers - 75019 PARIS  
Services centraux : 32 rue Eiffel - CS 50287 - 61008 ALENÇON Cedex

[www.fondation-anais.org](http://www.fondation-anais.org) 